



HAL
open science

Des mutations urbaines en questions... Identification des problématiques à traiter dans le cadre du programme ACTEUR

M.N. Mille, R. Dormois, J. Gagneur

► To cite this version:

M.N. Mille, R. Dormois, J. Gagneur. Des mutations urbaines en questions... Identification des problématiques à traiter dans le cadre du programme ACTEUR. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 1999, 55 p., figures, tableaux, 2 p. de références bibliographiques. hal-02150523

HAL Id: hal-02150523

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02150523>

Submitted on 7 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des mutations urbaines en questions...

*Identification des
problématiques à traiter dans le
cadre du programme ACTEUR*

AMENAGEMENT ET URBANISME



Ministère de l'Équipement
des Transports et du Logement



Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et
les constructions publiques

Collection Rapports d'étude

Publications proposant des informations inédites analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation.
Publication susceptibles d'être amendées ou complétées ultérieurement.

Le Certu publie aussi les collections : dossiers, références, débats.
Catalogue des publications disponible sur <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

Organisme commanditaire : CERTU – Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports et les Construction pUbliques. 9, Rue Juliette Récamier – 69456 LYON Cedex 06 – Tel : 04.72.74.58.00 Fax : 04.72.74.59.00			
Titre : Des mutations urbaines en questions...			
Sous-titre : Identification des problématiques à traiter dans le cadre du programme ACTEUR	Date d'achèvement : Sept - 99	Langue : Français	
Organisme auteur : CERTU avec l'assistance du CETE de l'Ouest	Rédacteurs ou coordonateurs : M.N. MILLE avec l'assistance de R. DORMOIS et J. GAGNEUR	Relecture assurance qualité faite par :	
Remarques préliminaires : <p>Ce rapport relate le travail collégial fourni par des professionnels issus de différentes instances locales ou des ministères de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Intérieur, lors de quatre séances de travail de l'atelier Questionnement.</p> <p>Le temps imparti a été très réduit ; aussi le rendu de ces séances très riches s'attache-t-il plus au contenu qu'à la forme.</p>			
Résumé : <p>Le programme d'Analyse Concertée des Transformations des Equilibres Urbains (ACTEUR) doit déboucher sur la description « d'un cadre d'observation » comprenant un catalogue décrivant deux à trois cents indicateurs utiles à l'observation des mutations urbaines. Il s'organise autour d'ateliers.</p> <p>L'atelier Questionnement du programme ACTEUR a eu pour mission de recueillir les questions des décideurs locaux dans le domaine des mutations urbaines en cours ou prévisibles dans les agglomérations françaises, de rapporter ces questions à des « problématiques » et ensuite de les décliner en questions pour que les ateliers Indicateurs puissent déterminer les indicateurs les plus pertinents pour chacune de ces problématiques.</p> <p>L'atelier a proposé six problématiques à approcher selon cinq domaines de questionnement. Il en résulte un tableau « problématiques/domaines de questionnement » comprenant près de deux cents questions.</p> <p>Les six problématiques peuvent s'énoncer comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ P1 : recomposition de l'occupation du sol ;▶ P2 : cohésion sociale et territoires ;▶ P3 : dynamiques économiques locales et recomposition des territoires ;▶ P4 : nouvelles hiérarchies urbaines ;▶ P5 : urbanisation et environnement ;▶ P6 : transformation des rythmes de vie et nouveaux modes de gestion urbaine. <p>Les cinq domaines de questionnement sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ A : état et évolution de l'occupation humaine de l'espace ;▶ B : état et évolution de l'occupation physique de l'espace ;▶ C : développement, profil, positionnement économique local ;▶ D : état et évolution de l'attractivité et de l'offre urbaine ;▶ E : politique, gouvernement urbain.			
Mots clés : mutations urbaines		Diffusion : Libre	
Nombre de pages : 55	Prix : gratuit	Confidentialité : non	Bibliographie : oui

Remerciements

Ce document est le résultat d'un travail collectif auquel ont participé tous les membres de l'atelier Questionnement mis en place à cette occasion, et de façon totalement bénévole pour les personnes externes au Ministère de l'Équipement.

Le CERTU remercie très vivement tous ceux et celles qui ont permis, grâce à leurs contributions nombreuses et à leur participation active aux différentes rencontres de mener à bien, en très peu de temps, la mission que le Comité de pilotage lui avait donnée.

S O M M A I R E

1.	Introduction	5
2.	Le fonctionnement de l'atelier Questionnement	7
2.1	Le programme ACTEUR : des observatoires coordonnés des mutations urbaines	7
2.2	L'atelier Questionnement : point de départ de la phase opérationnelle	8
2.2.1	Les différentes phases et cycles du programme ACTEUR	8
2.2.2	Le positionnement de l'atelier dans l'organisation du programme ACTEUR	9
2.3	Le rôle et les objectifs de l'atelier Questionnement : énoncer puis décliner des problématiques	10
2.4	La composition de l'atelier Questionnement : refléter la diversité des territoires	10
2.5	Une méthode de travail axée sur la participation	11
3.	Le travail de l'atelier Questionnement	13
3.1	Le cheminement de l'atelier Questionnement	13
3.1.1	Le cadrage du questionnement à partir des définitions	13
3.1.2	Les critères de choix des problématiques et des questions	14
3.1.3	Le passage des questions du terrain aux problématiques	15
3.1.4	Les problématiques et domaines de questionnement retenus	16
3.2	L'explicitation des problématiques	16
3.2.1	Recomposition de l'occupation du sol (P1)	16
3.2.2	Cohésion sociale et territoires (P2)	17
3.2.3	Dynamiques économiques locales et recomposition des territoires (P3)	18
3.2.4	Nouvelles hiérarchies urbaines (P4)	19
3.2.5	Urbanisation et environnement (P5)	20
3.2.6	Transformation des rythmes de vie et nouveaux modes de gestion urbaine (P6)	22
3.3	La construction du tableau « problématiques/domaines de questionnement »	22
3.4	Le tableau « problématiques/domaines de questionnement »	23
3.5	Les conclusions du travail de l'atelier Questionnement	30
3.5.1	Un exercice de hiérarchisation des problématiques	30
3.5.2	La décision du comité de pilotage du 8 juillet	32
4.	Les suites du travail de l'atelier Questionnement	33
4.1	Le suivi et l'accompagnement des travaux de production	33
4.1.1	Des membres de l'atelier questionnement à disposition des autres ateliers	33
4.1.2	L'étape de validation des indicateurs	33
4.2	Un atelier Questionnement en veille scientifique active	33
4.2.1	Le contenu de la veille	33
4.2.2	Le CERTU animateur de la veille	34
4.2.3	La mise en œuvre de la veille	34
5.	Conclusion	35
	ANNEXES	37

1. Introduction

Les divers travaux et expertises, conduits pendant la phase préalable du programme pluriannuel d'Analyse Concertée des Transformations des Equilibres URbains (ACTEUR) ont permis de préciser le contenu de ce programme initié par le CERTU en 1996. Tout particulièrement, la consultation lancée par le CERTU, au printemps 1998, à partir de la note « *Que veut-on observer ?* », a mis en évidence une forte attente de « problématisation » préalable des mutations urbaines à mettre en observation. Pour répondre à cette demande, le CERTU a mis en place un atelier « *Questionnement* » qui a fonctionné durant le deuxième trimestre 1999.

Ce rapport vise à restituer la démarche et les résultats de cet atelier qui a dégagé les principales problématiques que les acteurs locaux se posent autour des mutations urbaines. Il a notamment pour objectifs de :

- ▶ fournir aux ateliers indicateurs et aux sites expérimentaux, qui prennent le relais de l'atelier Questionnement, les bases de leur activité de production d'indicateurs, sous une forme concise et facilement accessible ;
- ▶ capitaliser, en un seul lieu et de manière ordonnée, les éléments de méthode et de contenu élaborés au cours d'un travail collectif relativement complexe ;
- ▶ permettre une diffusion large des caractéristiques de cette phase cruciale du programme Acteur, auprès de tous les partenaires concernés mais qui n'ont pu y participer.

La première partie du corps du rapport est consacré à l'organisation de l'atelier Questionnement et à la méthode de travail adoptée ; la deuxième partie, la plus importante, restitue le travail de l'atelier sur l'élaboration des problématiques et leur explicitation à l'aide de questions.

Les tâches qui seront portées par l'atelier Questionnement dans les prochaines étapes du programme sont ensuite abordées.

Le comité de pilotage du 8 juillet 1999 a examiné et validé l'ensemble de ce travail. Si la démarche a été riche grâce aux contributions des membres actifs de l'atelier, les délais impartis à cet exercice n'ont pas permis d'approfondir et surtout de formuler de manière homogène les questions qui découlent des problématiques ; le travail n'en garde pas moins tout son intérêt, et a permis aux membres du comité de pilotage de retenir le traitement prioritaire des questions portant sur la recomposition de l'usage des sols.

2. Le fonctionnement de l'atelier Questionnement

L'atelier Questionnement a un rôle tout à fait déterminant dans le déroulement des différentes phases du programme Acteur. En effet, il assure la transition et l'articulation entre la phase préliminaire et la phase opérationnelle proprement dite.

2.1 Le programme ACTEUR : des observatoires coordonnés des mutations urbaines

Les principaux objectifs du programme ACTEUR dans lequel s'inscrit le travail de l'atelier Questionnement peuvent s'énoncer ainsi :

« Afin d'assurer une meilleure gestion du développement urbain, les décideurs locaux ont besoin d'être éclairés sur l'évolution des villes, l'effet des aménagements ou encore les conséquences des choix qui sont faits dans l'espace urbain. Comment mesurer les impacts sur le développement urbain des choix qui ont été faits à un moment donné ? Comment estimer les conséquences à moyen terme des décisions qui vont être prises ? ».

« Le programme Acteur vise à mettre au point un outil d'aide à la décision pour les acteurs locaux, et principalement les élus, en matière d'affectation de l'espace ou de localisation des grands investissements. Il s'agit de mesurer les impacts sur le développement des choix qui ont été faits à un moment donné, ou de les aider à estimer les conséquences à moyen terme des décisions qu'ils vont prendre. Les publics visés sont les élus locaux et leurs services, les services de l'Etat, et l'ensemble des acteurs qui interviennent sur l'espace urbain : grands investisseurs publics, CCI, etc. »¹.

Le programme consiste à identifier ou à mettre au point des indicateurs et des descripteurs significatifs des mutations des villes, afin qu'ils couvrent l'ensemble des domaines à étudier, avec un tronc commun sur l'ensemble des agglomérations pour permettre des comparaisons dans le temps et entre territoires. Il s'agit donc de mobiliser l'information, de la rendre disponible de manière homogène et de l'organiser pour que les différents utilisateurs partent des mêmes données. Le système est conçu comme un système décentralisé au niveau des agglomérations, utilisable par les acteurs locaux.

Le programme ACTEUR doit proposer prioritairement des outils et des méthodes de mesure concernant les mutations urbaines des territoires pour permettre leur observation et leurs comparaisons temporelles et spatiales.

Les recherches d'explicitation « effets/causes » des décisions, des jeux des acteurs sont avant tout l'affaire des experts locaux (services des communes, agences d'urbanisme, bureaux d'études...). L'évaluation des diverses politiques comme les moyens à mettre en œuvre ne relèvent pas présentement du programme ACTEUR.

Le programme ACTEUR est volontairement limité à la mesure des phénomènes et ne prétend pas fournir à lui seul toute la matière explicative des mutations urbaines.

¹ Vers un réseau d'observatoires urbains coordonnés. Rapport d'étude. CERTU. Mars 1999.

2.2 L'atelier Questionnement : point de départ de la phase opérationnelle

2.2.1 Les différentes phases et cycles du programme ACTEUR

Le programme Acteur est divisé en deux phases successives : la phase préliminaire et la phase opérationnelle. La phase préliminaire, maintenant achevée, constitue l'étude préalable du programme. La phase opérationnelle se compose d'une étape d'identification de l'ensemble des problématiques et questions à traiter, suivie de plusieurs cycles de travail consistant à produire des lots d'indicateurs sur un champ restreint. Chaque cycle viendra compléter les productions des cycles précédents. Ces cycles ont une durée d'environ 2 ans.

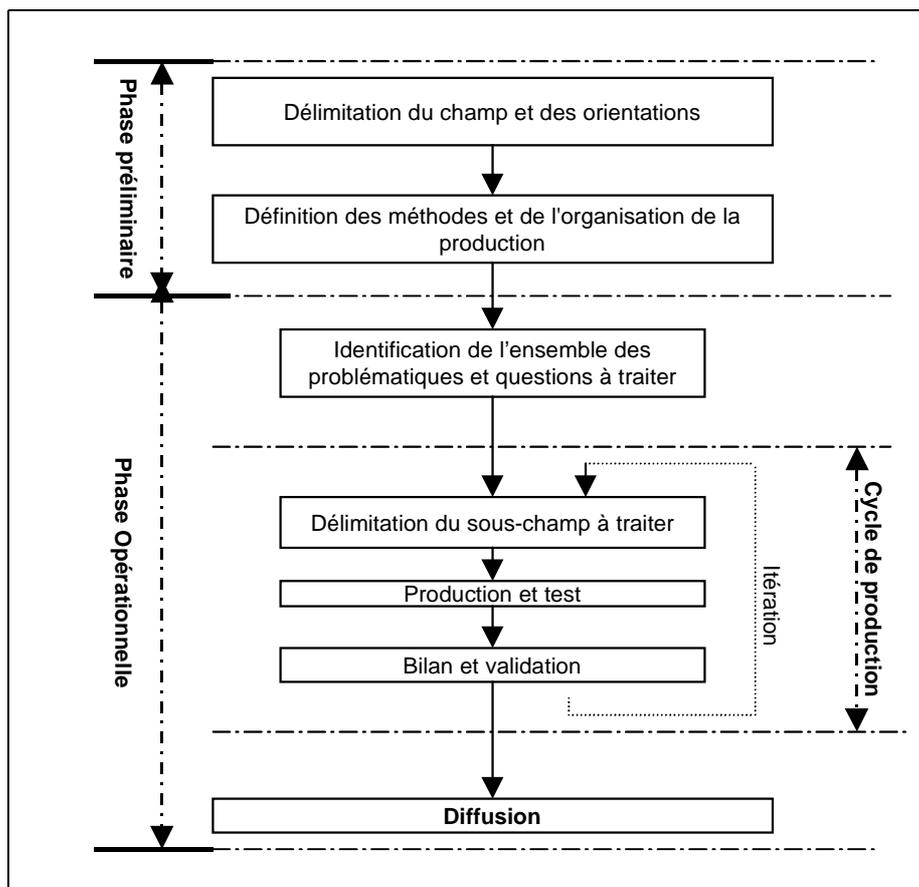


Figure 1 : Enchaînement des phases et étapes du programme

La phase préliminaire, s'est achevée fin 98. Elle a permis :

- ▶ d'alimenter la réflexion portant sur la définition du futur « système ACTEUR » et de ses produits finaux ;
- ▶ de mobiliser et d'informer l'ensemble des publics visés sur l'existence, le contenu et les objectifs du programme, et de définir les orientations à donner afin d'obtenir le consensus le plus large possible ;
- ▶ d'arrêter les structures de pilotage et de conduite du programme et le rôle des différentes équipes ;
- ▶ de définir la méthode opératoire pour la phase suivante.

La phase opérationnelle a été engagée début 99. Elle consiste à élaborer les produits finaux du programme au travers de travaux de recherche d'indicateurs accrédités par des expérimentations sur quelques sites pilotes.

Les principales opérations à mener au cours de chaque cycle de cette phase sont les suivants :

- ▶ préciser le champ du programme en termes de questions à traiter ;
- ▶ entreprendre les travaux techniques qui en découlent pour proposer des indicateurs et les méthodes de construction et d'expérimentation associées ;
- ▶ expérimenter les indicateurs proposés sur un ensemble de sites géographiques distincts ;
- ▶ étudier les résultats des expérimentations et d'alimenter à partir de ces travaux les produits finis acteurs (Répertoire des Indicateurs et guides d'utilisation).

2.2.2 Le positionnement de l'atelier dans l'organisation du programme ACTEUR

Initiés par les produits de la phase préliminaire, les travaux de l'atelier Questionnement qui font l'objet de ce rapport constituent le point de départ de la phase opérationnelle (figure 1 : étape d'identification de l'ensemble des problématiques et questions à traiter). Il s'agit d'une étape importante puisque elle donne une définition concrète du champ et des orientations du programme pour les années à venir. Les travaux de l'atelier, dans cette étape, ont consisté à identifier un certain nombre de problématiques et questions relatives aux mutations urbaines.

Cette base va permettre de décomposer la phase opérationnelle en cycles de production pluriannuels. Le champ à traiter dans chaque cycle couvrira une ou plusieurs problématiques qu'il s'agit de traiter en déterminant les indicateurs s'y rattachant. Le contenu de chaque cycle est décidé par le Comité de pilotage sur proposition de l'atelier Questionnement (figure 1 : étape de délimitation du sous-champ à traiter).

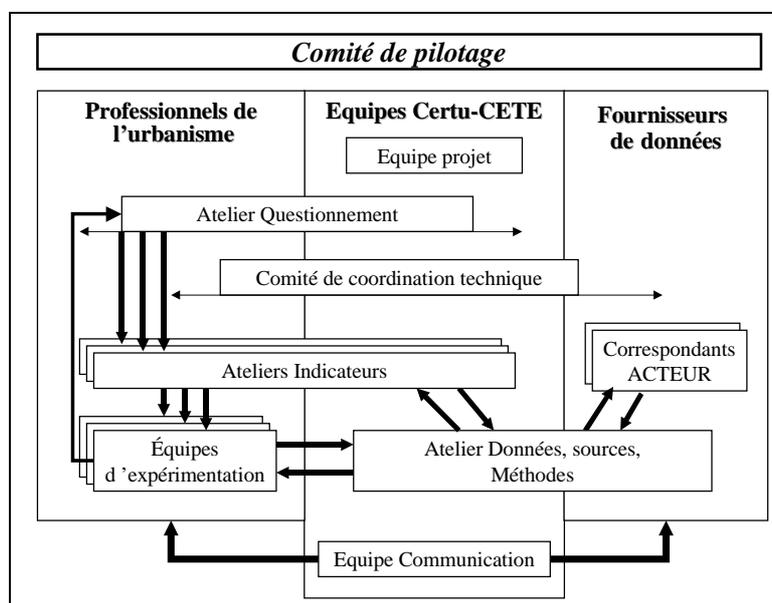


Figure 2 : Schéma général d'organisation pour la conduite du projet

Dans les cycles de production, et de test, les opérations d'identification d'indicateurs seront réalisées par les *Ateliers Indicateurs*. Ces indicateurs seront mis en œuvre sur des sites pilotes par les *Equipes d'Expérimentation* pour être évalués vis à vis des problématiques concernées et de objectifs du programme. L'atelier « *Données, sources, méthodes* » assistera les autres équipes dans leurs travaux sur les aspects les plus tech-

niques. La coordination de ces travaux sera assurée par le Comité de Coordination Technique, composé des responsables de chaque équipe ou atelier et de l'équipe projet du CERTU.

Dans l'étape de bilan et de validation qui suit les étapes de production, l'atelier Questionnement aura pour missions :

1. d'examiner les propositions finales élaborées par les ateliers indicateurs et les sites expérimentaux ;
2. d'émettre un avis sur les résultats des tests.

Enfin, parallèlement aux opérations de production, l'atelier Questionnement aura pour mission la capitalisation de travaux et de réflexions portant sur les questions et problématiques qui seront traitées dans les cycles suivants. Cette mission inclue le lancement d'études spécifiques avec cet objectif.

2.3 Le rôle et les objectifs de l'atelier Questionnement : énoncer puis décliner des problématiques

Dans le processus de production du programme ACTEUR, l'atelier Questionnement intervient surtout à deux moments : en amont du travail des ateliers indicateurs pour leur fournir les questions sur lesquelles ils produiront, puis en aval de l'étape de production et de test, pour s'assurer de la correspondance entre les questions et les réponses apportées (figure 1 : étape de bilan et de validation).

L'atelier Questionnement assurera le portage de son travail auprès des ateliers indicateurs lors du démarrage des travaux de production. Il pourra éventuellement être sollicité par les ateliers indicateurs et les équipes d'expérimentation à des moments clefs de leurs travaux.

Dans l'étape amont des cycles de production, l'atelier questionnement a eu pour objectifs principaux :

1. de recueillir, d'élucider et d'énoncer les questions que se posent les décideurs locaux dans le domaine des mutations urbaines en cours ou prévisibles dans les agglomérations françaises ;
2. de rapporter ces questions à des problématiques générales à préciser ; d'identifier les interrelations et éventuellement de les hiérarchiser ;
3. de reformuler ces questions de manière à ce que les ateliers indicateurs puissent se les approprier pour préciser des indicateurs ;
4. de proposer un ordre de priorité de traitement selon leur fréquence, leur acuité, leur accessibilité, ...
5. de remettre et de présenter un rapport au comité de pilotage pour lui permettre d'engager les travaux des ateliers indicateurs.

2.4 La composition de l'atelier Questionnement : refléter la diversité des territoires

L'objectif de bâtir une série de questions que les décideurs locaux se posent au sujet des mutations urbaines amena le CERTU à rechercher la meilleure représentativité territoriale possible : dans la représentation institutionnelle (Etat, collectivités locales, structures d'études), dans le profil socio-économique des territoires (ville en développement, en crise, ...). Il a fallu cependant limiter le nombre de participants pour permettre un travail collégial.

L'atelier questionnement a rassemblé de façon régulière des représentants :

- ▶ des services du ministère de l'Équipement (CERTU, CETE, ...)
- ▶ des agences d'urbanisme ;
- ▶ des collectivités territoriales ;
- ▶ de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) ;
- ▶ de structures intervenant dans la commande de recherches sur la ville (PUCA, CNRS).

D'autres partenaires ont manifesté le souhait, lors du comité de pilotage du 1^{er} mars, d'être régulièrement informé des travaux de l'atelier questionnement. Plusieurs documents produits aux cours des réunions de cet atelier ont été transmis aux représentants :

- ▶ des directions centrales des ministères de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Intérieur ;
- ▶ de plusieurs associations d'élus (AMGVF, AMBF, AMVF) ;
- ▶ de certaines DDE ;
- ▶ de l'INSEE.

Le rôle clef et amont de l'atelier Questionnement dans la phase opérationnelle du programme ACTEUR et le temps imparti ont obligé à limiter le nombre et l'intervalle des réunions de travail. Un rythme de travail mensuel a été retenu. Trois réunions se sont déroulées, au CERTU, les 22 mars, 28 avril et 8 juin ; la dernière a eu lieu au ministère de l'Équipement le 9 juillet.

Des réunions intermédiaires entre les personnes du CERTU et des CETE de l'Ouest et Nord-Picardie ont permis de préparer chacune de ces réunions.

2.5 Une méthode de travail axée sur la participation

Le déroulement des travaux de l'atelier Questionnement a donné une place centrale à la participation active de ses membres. Ces derniers ont été amenés à réagir sur un certain nombre de contributions conçues comme des éléments de débat. Leurs amendements, leurs remarques ont été, dans la mesure du possible, pris en compte afin que le questionnement se construise collectivement ; et ce, dans un souci qu'à aucun moment les participants de l'atelier n'aient le sentiment d'être contraints, dirigés dans leur réflexion. Chaque réunion a donné lieu ainsi à de longs échanges afin d'explicitier les termes utilisés par les uns et les autres, et les finalités du programme ACTEUR.

D'autre part, plusieurs membres, par leur implication ou non dans la phase préliminaire du programme ACTEUR, ont produit des contributions écrites qui ont été diffusées, au fur et à mesure, à l'ensemble des membres de l'atelier Questionnement. La plupart a servi de base à la réflexion, au travail de l'atelier.

Parallèlement à ces productions, chaque rencontre a fait l'objet d'un compte-rendu validé la fois suivante et d'un document préparatoire.

S'il y a eu des compromis, le résultat final débouche, malgré tout, sur un consensus qui émane de la grande majorité des membres de l'atelier.

3. Le travail de l'atelier Questionnement

Les résultats de la consultation engagée, en mai 1998, avec la note « Que veut-on observer ? » ainsi que les débats qui ont eu lieu lors du séminaire du 18 novembre 1998 ont conduit à retenir une méthode de travail qui **délaisse les approches thématiques classiques au profit d'une approche par questions transversales**. Ainsi la mobilité, le marché du logement ou le marché foncier sont pris en compte de façon éclatée dans plusieurs problématiques. Les spécialistes de ces champs thématiques ne trouveront qu'une vue partielle des questions auxquelles ils sont confrontés. L'approfondissement de chacun de ses thèmes restent de leur compétence.

Cette approche permet, en effet, de répondre de façon plus globale aux problématiques relatives aux mutations urbaines, et de construire des indicateurs clefs qui ne soient pas exclusivement sectoriels.

3.1 Le cheminement de l'atelier Questionnement

3.1.1 Le cadrage du questionnement à partir des définitions

La première tâche de l'atelier a porté sur le cadrage du travail à fournir par l'atelier dans le cadre du programme ACTEUR ainsi que sur une recherche d'accord sur les définitions et le contenu de certains termes.

Ainsi, dans cette phase opérationnelle du programme, le CERTU ne prévoit pas d'engager des études spécifiques pour déterminer les impacts du jeu des acteurs, bien qu'ils puissent influencer fortement les évolutions de la ville. Cette approche est laissée à d'autres pour l'instant. Leurs travaux pourront éventuellement alimenter utilement le programme ACTEUR. Cette phase du programme se concentre essentiellement sur la recherche d'indicateurs pertinents, relatifs aux mutations urbaines, qui permettent des comparaisons dans le temps sur un même territoire et entre agglomérations.

Parmi les termes ou expressions qui ont fait l'objet de débat, certains ont plus particulièrement retenu l'attention, soit :

a) mutations

- ▶ changements d'état :
 - changement d'usage, d'utilisation du sol ;
 - changement de la nature de l'occupation interne du bâti, du statut, ...
- ▶ évolutions significatives ;
- ▶ transformations ;
- ▶ modifications lourdes ;
- ▶ phénomènes marquants ;
- ▶ ruptures.

b) mutations urbaines

L'expression recouvre deux approches qu'il convient de distinguer :

- ▶ la rupture, un changement d'état net : la mutation est avérée, l'observation peut alors permettre d'enrichir sa compréhension (ex : croisement d'indicateurs) ;
- ▶ la rupture n'existe pas encore ; un risque de tendance déstabilisante est à détecter ou un changement de cap est à provoquer.

Il est envisagé de traiter les deux cas.

c) questions

La définition suivante a été privilégiée : « *connaissance incomplète ou incertaine qui peut donner lieu à discussion, sujet qui implique des difficultés à résoudre[...]*¹ ». Ainsi la formulation de la question ne sera pas systématiquement interrogative ;

d) problématique

Le terme a été retenu pour désigner le regroupement de questions autour d'un même axe de réflexion.

e) domaines de questionnement

Les problématiques sont déclinées en questions qui sont approchées et regroupées selon des domaines de questionnement.

3.1.2 Les critères de choix des problématiques et des questions

Les objectifs du programme ACTEUR rappelés avec les définitions précédentes ont permis de dégager quelques critères pour ne retenir qu'une série de questions parmi la noria qui existent.

L'atelier a essayé de s'y tenir pour élaborer les problématiques, puis leur déclinaison par questions. L'exercice n'a pas toujours été aisé.

Les principaux critères ont été :

- ▶ le champ de l'urbanisme ;
- ▶ l'ancrage spatial ;
- ▶ les questions clefs de chaque domaine de questionnement ;
- ▶ la possibilité d'établir des comparaisons dans le temps et dans l'espace ; pérennité, fiabilité, pertinence, ...

La question de la plus value de ce travail a été soulevée à plusieurs reprises.

Sur ce point il a été convenu que trois grands types d'indicateurs se dégageraient, *a priori*, de ce programme :

- ▶ les indicateurs traditionnellement utilisés dans différentes études et principalement par les grandes agglomérations et qu'il s'agit de rattacher, s'ils sont pertinents aux mutations urbaines pour que toutes les communes qui s'intéresseraient au sujet puissent disposer de cet outil d'observation ;
- ▶ les indicateurs existants, mais moins connus, ou très peu utilisés actuellement qui pourraient apporter un éclairage au sujet ;
- ▶ les indicateurs inexistantes pour lesquels des études spécifiques sont à lancer.

La plus value est apportée, prioritairement, par l'établissement de ce corpus d'indicateurs clefs sur la question des mutations urbaines qui pourront servir de base de comparaison dans le temps et entre agglomérations. Elle sera, de fait, plus importante pour les villes qui n'ont pas de structures d'études aussi importantes que les grandes agglomérations.

¹ Petit Robert.

3.1.3 Le passage des questions du terrain aux problématiques

La phase opérationnelle a donc débuté par le recensement d'un certain nombre de questions posées par les collectivités locales à leurs services ou aux différents services du ministère de l'Équipement. Ce travail a, aussi, été nourri par les études réalisées¹ pendant la phase préliminaire du programme ACTEUR, à savoir :

- ▶ *Analyse de la presse des collectivités locales et indicateurs selon les périmètres observables et pertinents* (Laboratoire PARIS) ;
- ▶ *La veille urbaine à Toulouse* (AUAT/INSEE) ;
- ▶ *Mobilité et polarités : le cas de l'aire Marseillaise*. (AUPA / AGAM / EPAREB / CETE Méditerranée) ;
- ▶ *Note « Que veut-on observer ? »* (CERTU) accompagnée des *Fiches de synthèse des contributions* (CERTU – CETE de l'Ouest) et de la *Synthèse des réactions et contributions* (CERTU – CETE de l'Ouest) ;
- ▶ *Synthèse bibliographique sur les processus de métropolisation*. (Epures / AURG / AU de Lyon).

A ces études, il convient d'ajouter le travail mené par le CERTU, en 1998/99, sur le thème de la prospective urbaine auprès de plusieurs élus.

A ce stade du travail, les membres de l'atelier, ont décidé, après débats, de ne pas se limiter aux questions portant sur la description des mutations, le « quel ? », mais de prendre en compte aussi celles portant sur la connaissance des facteurs explicatifs de ces mutations, le « pourquoi ? » et celles portant sur les politiques mises en œuvre pour y répondre, le « comment ? ». Plusieurs éléments viennent justifier cette position :

- ▶ la formulation des commandes émanant des collectivités aux bureaux d'études porte fréquemment sur la recherche de politiques locales à mettre en œuvre pour répondre à un problème déjà observé, c'est à dire sur le « comment ? ». Cela n'empêche qu'auparavant la collectivité a dû se poser la question de l'existence et de la nature du problème, c'est à dire sur le « quel ? » ;
- ▶ par ailleurs, si la mesure est utile en amont à l'identification du problème, elle est aussi utile en aval, une fois la mutation identifiée, pour vérifier sa réalité, évaluer son ampleur, la situer par rapport à un ensemble de territoires comparables, et contribuer à l'évaluation des marges de manœuvre. Les questions portant sur le « comment ? » sont intéressantes par les questions de connaissance qu'elles induisent pour pouvoir y répondre et qui, elles, nécessitent de mobiliser et d'analyser des indicateurs.

A partir des questions issues de ces diverses sources, une première classification par grands thèmes d'approche a été élaborée ; à la suite de quoi, trois domaines de questionnement ont été extraits :

- ▶ Etat et évolution de l'occupation humaine de l'espace ;
- ▶ Etat et évolution de l'occupation physique de l'espace ;
- ▶ Etat et évolution de l'attractivité et de l'offre urbaine.

Cette simplification a été jugée excessive et peu représentative de la manière dont le terrain aborde le sujet des mutations. Sans tomber dans une forme subjective, avec des termes « valise », qui risquait de biaiser l'appréhension des questions, les professionnels du terrain ont opté pour un effort de « problématisation ».

A partir de ce tâtonnement, il a été proposé au final six problématiques qui seraient traitées selon cinq domaines de questionnement.

¹ Voir en annexe.

3.1.4 Les problématiques et domaines de questionnement retenus

Les membres de l'atelier Questionnement se sont mis d'accord, après de nombreux débats, sur l'énoncé suivant concernant les six problématiques à retenir :

- P1. recomposition de l'occupation du sol : étalement urbain, nouvelles centralités, nouvelles densités, spécialisation fonctionnelle de l'espace, structure urbaine ;**
- P2. cohésion sociale et territoires : ségrégations, disparités, relégations, solidarités, spécialisations ;**
- P3. dynamiques économiques locales et recomposition des territoires ;**
- P4. nouvelles hiérarchies urbaines : positionnement dans l'armature urbaine, polarisations, métropolisations, singularités locales ;**
- P5. urbanisation et environnement : préservation et valorisation des patrimoines naturels et construits, qualité des ressources et du cadre de vie ;**
- P6. transformation des rythmes de vie et nouveaux modes de gestion urbaine.**

Les membres de l'atelier ont considéré que ces problématiques reflétaient la part majeure des questions relatives aux mutations urbaines à propos desquelles les acteurs locaux interpellent actuellement les professionnels de l'urbanisme.

Afin d'approcher chacune des problématiques d'une manière la plus homogène possible, l'atelier a retenu cinq domaines de questionnement à partir desquels seraient déclinées les questions explicitant les problématiques.

Ces domaines de questionnement sont :

- A : état et évolution de l'occupation humaine de l'espace ;**
- B : état et évolution de l'occupation physique de l'espace ;**
- C : développement, profil, positionnement économique local ;**
- D : état et évolution de l'attractivité et de l'offre urbaine ;**
- E : politique, gouvernement urbain.**

3.2 L'explicitation des problématiques

Afin de préciser le sens et le contenu de ces problématiques, chacune d'elle a fait l'objet d'une note rédigée par l'un des membres de l'atelier. En raison de la nature et des finalités de ce rapport, il a été décidé de garder leur forme initiale qui est celle de leur auteur, sans recherche d'homogénéisation.

3.2.1 Recomposition de l'occupation du sol (P1)

L'intitulé complet de la problématique est le suivant :

Recomposition de l'occupation du sol : étalement urbain, nouvelles centralités, nouvelles densités, spécialisation fonctionnelle de l'espace, structure urbaine

La recomposition de l'occupation du sol est la mutation urbaine qui, par l'importance de sa traduction physique, est la plus visible par tout un chacun. Elle prend des formes et des importances très variées à travers le territoire et au sein des agglomérations.

Cette recomposition se décline par une consommation de l'espace à d'autres fins, par des modifications dans les usages, la fréquentation, la représentation, ... des lieux, voire des abandons, par une autre configuration de la forme urbaine.

L'augmentation forte de la population urbaine durant cette seconde partie de siècle n'explique qu'une part de ce constat.

Cette recomposition de l'occupation de l'espace est aussi une des expressions de l'évolution des modes de vie et de la société ainsi que des choix de planification opérés antérieurement et présentement.

Ainsi l'aspiration de chacun à avoir à sa disposition des surfaces plus conséquentes, plus agréables, ... pour ses diverses activités, rendu possible notamment grâce à l'élévation des ressources, a conduit à un plus fort étalement urbain ces dernières décennies. Ce dernier a entraîné, entre autres, de nouvelles centralités, polarités. De nouvelles spécialisations de l'espace ont vu le jour par regroupement de certaines fonctions, par l'affirmation de certaines protections de l'espace, ...

L'évolution spatiale des marchés des déplacements, du logement, des activités, ... participent à cette recomposition de l'occupation des territoires.

Les collectivités locales ont dû s'adapter à ces évolutions en créant par exemple de nouvelles structures intercommunales afin de gérer, d'anticiper ces mouvements et ces transformations.

Le rythme, la localisation, la nature de cette réorganisation de l'usage et de la consommation de l'espace présentent des disparités qu'il s'agit de mettre en évidence.

3.2.2 Cohésion sociale et territoires (P2)

L'intitulé complet de la problématique est le suivant :

Cohésion sociale et territoires : spécialisation, solidarités, fragmentation, ségrégation, disparités, relégation

La problématique sur la cohésion sociale renvoie d'une part à :

- ▶ solidarités, régulation sociale, diversité, mixité sociale, co-veillance, lien social, démocratie, équité, insertion, intégration, droits à la ville, au logement, à la santé, à l'éducation ;

et d'autre part à :

- ▶ fragmentation, désolidarisation, fracture, exclusions, isolement, ségrégations socio-spatiales, relégations, violences urbaines, insécurité, discrimination, précarisation, ghettoïsation.

Le constat s'inspire du rapport du Commissariat Général au Plan « Cohésion sociale et territoires » présidé par J.P. Delevoye 1997.

Extraits du rapport :

[...] La progression continue et la diversification des phénomènes de précarisation, l'accroissement et les nouvelles formes d'inégalités obligent moins à raisonner en terme de lutte contre les exclusions (qui suppose des publics et des territoires limités à réintégrer dans une norme), qu'en terme de cohésion sociale menacée.

[...] L'affaiblissement des capacités structurantes et régulatrices de l'action publique se conjugue avec la montée des particularismes et des individualismes, ...

[...] Les institutions et les espaces de socialisation famille, école, entreprise, habitat ville n'arrivent plus à remplir le rôle de creuset social.

[...] Les composantes du modèle d'intégration sociale sont remises en cause : plein emploi, protection sociale, ...

La cohésion sociale se trouve menacée sur plusieurs plans :

- ▶ les valeurs partagées - liberté, égalité, fraternité - ne sont plus actualisées à travers la participation de tous à la production de richesse, et leur partage, accepté, ce qui entraîne un sentiment d'injustice ressenti non seulement par les « exclus » mais aussi par une partie des « inclus » qui régissent au développement des politiques d'assistance ;
- ▶ le sentiment d'insécurité se développe ;
- ▶ une fraction de la population se trouve exclue du jeu social, ce qui entraîne à la fois des phénomènes de marginalisation et de repli individuel et l'émergence de systèmes de valeurs concurrents ;
- ▶ le relâchement des liens sociaux qui se construisaient autrefois dans les différents « territoires » de la vie collective (travail, école, famille, quartier) aboutit à la détérioration du processus collectif de construction identitaire ;
- ▶ la concentration de ces phénomènes dans les bassins d'emplois fortement déprimés ou dans des quartiers marqués par un important déficit d'intégration économique et de socialisation créent les conditions d'une réelle menace de rupture sociale au sein du territoire.

3.2.3 Dynamiques économiques locales et recomposition des territoires (P3)

A chaque bassin d'emploi correspond une situation économique particulière. Elle se définit par une spécificité de l'appareil productif local (un ensemble d'entreprises et de services publics orientés vers des types d'activité particulière, avec des logiques particulières d'adaptation aux mutations économiques globales) et du marché de l'emploi qui lui est lié. On peut ainsi définir un profil propre à chaque bassin d'emploi (dominante industrielle, administrative, touristique, ... sur quel(s) créneau(x), bassin en récession, en reconversion, en croissance, tendance à la monoactivité ou à la diversification, degré de dépendance plus ou moins fort vis-à-vis de dynamiques extérieures au bassin, niveau de métropolisation, poids plus ou moins accentué de l'économie publique, ...). Cette situation est le produit d'une histoire locale et évolue en permanence. Elle entraîne un certain nombre de mutations urbaines et en dépend tout à la fois.

La connaissance de ce contexte économique est fondamentale pour comprendre :

- ▶ la structure urbaine et son évolution (inscription sur le sol de l'organisation des activités humaines) ;
- ▶ les dynamiques démographiques et sociales (attractivité pour la main d'œuvre, solde migratoire, contexte social, niveaux de richesse, qualification de la main d'œuvre, chômage, précarité, ...) ;
- ▶ le fonctionnement des marchés (du logement, des locaux à usage d'activité, des terrains) ;
- ▶ les stratégies des opérateurs (entreprises, investisseurs, collectivités publiques, ...) et les stratégies résidentielles des ménages ;
- ▶ les marges de manœuvre pour les politiques publiques, en fonction des ressources fiscales des collectivités locales.

Elle est aussi fondamentale pour la définition des politiques publiques :

- ▶ parce que le contexte économique local conditionne en grande partie le champ des contraintes et des potentialités pour ces politiques ;
- ▶ parce qu'il y a une complémentarité nécessaire entre les politiques de développement économique et les autres politiques urbaines (infrastructure, transports, aménagement, habitat, environnement, formation, équipements, culture, social, ...), à la fois en termes d'accompagnement ou de soutien au développement

(adaptation de l'offre urbaine au projet économique), de compensation (politiques sociales, économie sociale, insertion par l'économie, requalification urbaine, ...), de valorisation et de protection du patrimoine (valorisation du potentiel, maîtrise de la pression sur les espaces sensibles), d'organisation du territoire (planification, aménagement).

A l'échelle d'un ensemble de communes, d'une commune ou d'un quartier, l'importance et la nature des activités économiques existant (ou ayant existé) vont :

- ▶ déterminer son positionnement (sa spécialisation) dans l'agglomération ou le bassin d'emploi ;
- ▶ influencer son profil social (types d'emplois offerts, types de population résidente),
- ▶ façonner son environnement ;
- ▶ conditionner sa richesse fiscale s'il s'agit d'une commune ou d'un groupement de communes ;
- ▶ et pourront constituer des facteurs de valorisation ou de dévalorisation possibles, des atouts ou des handicaps.

3.2.4 Nouvelles hiérarchies urbaines (P4)

L'intitulé complet de la problématique est le suivant :

Nouvelles hiérarchies urbaines : positionnement dans l'armature urbaine, polarisations, métropolisations, singularités locales

La notion d'armature urbaine, développée par les géographes, puis reprise par l'administration d'Etat dans les années 1955/1965, constitue encore aujourd'hui une référence, mais doit être ajustée en fonction des mutations urbaines actuelles.

En effet, la conception générale des travaux portant sur la notion d'armature urbaine accorde une place privilégiée au niveau d'équipement dont la hiérarchie fonctionnelle est à l'origine de la hiérarchie urbaine. Elle reste aussi associée à la diffusion d'un modèle territorial dont le socle est constitué par le monde rural.

Or, les évolutions économiques font que les relations entre villes ne sont plus simplement des liens verticaux entre centres dotés de services. On peut même parler d'une recomposition des armatures urbaines régionales liée pour certaines d'entre elles à l'élargissement continu des aires d'influence et à l'accroissement du rôle économique des métropoles, remettant en cause les anciennes hiérarchies. De plus, la diffusion du mode de vie urbain fait que la ruralité n'est plus à la base de notre société.

Pour rendre compte de ces transformations, qui ne signifient en rien l'effacement du processus de hiérarchisation, plusieurs travaux universitaires renouvellent les méthodes d'investigation en insistant sur deux dimensions : la structure de l'emploi, les relations d'échange. Quelques éléments de conclusion peuvent être cités :

- ▶ les agglomérations présentent des profils fonctionnels différents si bien qu'il est possible de bâtir des typologies à partir de critères tels que la structure de l'emploi et le niveau d'équipement. Ces typologies mettent en évidence, par exemple, l'affirmation de métropoles régionales concentrant les fonctions économiques supérieures et s'ouvrant à l'international, et à l'inverse de singularités locales tenant à une spécialisation économique de l'agglomération ;
- ▶ les agglomérations entretiennent entre elles et avec leur territoire de proximité des relations d'échanges complexes mais déterminantes. On peut ainsi parler d'une hiérarchie relationnelle. La question des échanges entre la métropole et sa région environnante conduit à identifier des types de fonctionnement dont les plus contrastés sont :

- soit une domination qui se traduit par le déclin économique des pôles urbains tels que les chefs lieux de département ;
- soit un fonctionnement intégré signifiant que l'attractivité de la métropole tient non seulement de son niveau de services mais aussi d'atouts présents dans les autres pôles de sa région environnante.

Dans le prolongement de ces travaux, il semble souhaitable de renforcer la connaissance de ces transformations à partir des entrées suivantes :

- ▶ la caractérisation de la métropolisation à partir de l'étude des dynamiques de consommation de l'espace, des dynamiques démographiques et sociales ;
- ▶ la construction de typologies à partir de critères discriminants liés au niveau de services ;
- ▶ la connaissance des flux entre agglomérations et entre l'agglomération et son hinterland ;
- ▶ l'effet levier que peut jouer la puissance publique sur les nouvelles hiérarchies urbaines.

Enfin, la formulation de cette problématique P4 nécessite quelques éclaircissements de définition autour des notions de « métropolisations » et « singularités locales ».

Le terme de « métropolisation » peut être utilisé pour qualifier, au moins, trois types de situation :

- ▶ une concentration de la croissance urbaine et de l'emploi autour de quelques grandes agglomérations,
- ▶ un processus de développement de l'urbanisation qui conduit à la formation d'aires urbanisées coalescentes.
- ▶ une connexion à un certain nombre de réseaux d'échanges internationaux.

L'expression « singularités locales » sera entendue dans le sens où un territoire peut présenter une capacité de développement et de résistance endogènes particulière qui peut le différencier d'autres territoires eux-mêmes porteur d'autres particularités.

3.2.5 Urbanisation et environnement (P5)

L'intitulé complet de la problématique est le suivant :

Urbanisation et environnement : préservation et valorisation des patrimoines naturels et construits, qualité des ressources et du cadre de vie

Le fait que la population française soit de plus en plus citadine est la conséquence d'un recentrage de l'emploi et des services sur les zones urbaines, en particulier dans les grandes agglomérations.

Chaque territoire urbain connaît un essor variable, dépendant essentiellement des dynamiques locales de développement économique : l'essor pour certains peut être limité et pour d'autres, prendre une dimension telle qu'il devient difficilement maîtrisable. La question de la qualité de l'environnement se pose aussi bien dans des contextes de faible dynamique que de forte dynamique, mais il est évident qu'elle acquiert une acuité particulière dans le second cas :

- ▶ accentuation de la pression urbaine résidentielle sur les milieux naturels non protégés ;
- ▶ besoins de plus en plus importants en matière de gestion des eaux usées, des déchets ménagers et industriels, d'approvisionnement en eau et en énergie, ...
- ▶ accroissement des mobilités et en corollaire, de la pollution atmosphérique, des nuisances phoniques ;

- ▶ fragilisation de l'agriculture et en même temps, évolution des pratiques culturelles dans le sens d'une intensité liée à l'ouverture sur les marchés urbains, pouvant avoir des impacts négatifs (prélèvements excessifs sur les nappes pour l'irrigation, disparition du bocage, eutrophisation des cours d'eau par nitratisation excessive, ...);
- ▶ multiplication des zones d'activité pouvant conduire à une altération de paysages particulièrement sensibles;
- ▶ segmentation sociale de l'espace de plus en plus marquée par le jeu des marchés foncier et immobilier, réduisant les choix de localisation résidentielle pour un ensemble de catégories sociales et renforçant ainsi la dichotomie entre les territoires privilégiés en terme de cadre de vie et les autres territoires;
- ▶ émergence de pathologies spécifiquement urbaines, individuelles et collectives;
- ▶ ...

Le profil environnemental d'un territoire se dessine à partir d'un inventaire de ce qui constitue le patrimoine local (sites naturels protégés et non protégés, espaces verts publics, sites urbains et paysages naturels remarquables, ressources en eau, ...), des zones soumises à nuisances ou à risques, des systèmes de gestion urbaine (assainissement, déchets, ...). Ce profil est-il avantageux, défavorable, en passe d'évoluer positivement, négativement? Les handicaps environnementaux locaux sont-ils lourds ou le territoire dispose-t-il d'atouts que l'on peut considérer comme décisifs pour son attractivité?

Pour analyser la relation urbanisation-environnement, il importe de resituer les différents éléments de ce profil vis-à-vis des dynamiques de développement à l'œuvre localement. En ce sens, l'analyse se nourrit d'informations traitées dans les autres problématiques : évolution démographique, dynamique de développement résidentiel et économique, rythmes de consommation de terres agricoles, ampleur des mobilités quotidiennes, pression exercée par les marchés (foncier d'entreprise, foncier à destination de maison individuelle), zones attractives et zone « repoussoir », occupation du sol, ...

Les réponses fournies à un certain nombre de questions éclairent sur la nature de la confrontation urbanisation - environnement au plan local :

- ▶ est-on en face d'un système de développement qui prend peu en compte l'environnement et qui peut être, à terme, contre-productif?
- ▶ ou, au contraire détecte-t-on (à travers le développement touristique, la restauration du patrimoine, l'évolution de l'agriculture, ...) des éléments conférant à l'environnement un rôle moteur pour le développement local?
- ▶ les politiques publiques s'inscrivent-elles dans l'un ou l'autre des schémas : évolution des politiques de protection et de valorisation du patrimoine, budgets consacrés à ces politiques, planification des sols, services urbains, gestion des ressources en eau, dispositifs de coopération institutionnelle mis en place, activation des procédures environnementales (applications locales de la loi sur l'eau, de la loi sur l'air, ...)?

L'harmonisation des politiques d'environnement et de développement peut être considérée comme un enjeu fondamental de la prochaine décennie. La concurrence entre agglomérations en matière de développement se jouera aussi sur la capacité locale à préserver et faire valoir la qualité du patrimoine et des ressources.

3.2.6 Transformation des rythmes de vie et nouveaux modes de gestion urbaine (P6)

De nombreuses demandes, d'élus en particulier, sont formulées pour éclairer l'évolution des modes de vie, perçue comme porteuse de changements urbains significatifs.

Le vocabulaire recouvre tellement de domaines - nouvelles technologies (domotique, communication, ...), rapports familiaux, temps libre, santé, ...- que le choix d'un fil directeur s'impose. Nous proposons de saisir (une partie de) l'évolution des modes de vie à partir de la question des usages du temps.

La tendance de long terme à la réduction du temps de travail des actifs sur les différentes périodes concernées : la vie, l'année, la semaine, la journée constitue le point de départ du questionnement.

Celui-ci consiste à comprendre comment et vers quels autres usages sont réinvestis les temps libérés : vie familiale, loisirs, formation, trajets, ... et quelles sont les différenciations sociales à l'œuvre dans ces processus. N'observe-t-on pas déjà une société urbaine à deux vitesses, ou du moins des schémas d'organisation du temps très contrastés : les « surbookés » et les « cools », pour faire image, sachant que ces schémas peuvent être choisis ou subis selon les individus.

L'accroissement de l'espérance de vie (un trimestre chaque année !) conduit à ne pas se focaliser sur la seule population active, mais à prendre en compte les différentes étapes de la vie et leurs modalités d'organisation du temps.

S'il y a bien de nouvelles temporalités, en quoi celles-ci induisent-elles des changements pour les villes : diversifications temporelles des congestions (la pointe de trafic du matin change peu, celle du soir s'étend, et les heures creuses le sont de moins en moins), nouvelles plages horaires pour les services au public et aux entreprises, nouveaux lieux et nouveaux équipements de loisirs ou de formation, ... ?

Le « reformatage » des budgets-temps est potentiellement lourd de conséquences sur les pratiques sociales et leur inscription sur l'espace. Il est peut-être porteur d'innovations significatives dans les usages des espaces de la ville, et donc dans leurs modes de gestion, qu'ils soient publics ou privés.

Et les débats en cours sur l'application dans les entreprises de la loi sur les 35 heures commencent à en être un précieux révélateur.

3.3 La construction du tableau « problématiques/domaines de questionnement »

Ces mêmes angles d'approche pour les différentes problématiques ont conduit l'atelier à parler de la construction d'un tableau « problématiques/domaines de questionnement ».

L'étape suivante a consisté à remplir les trente cases de ce tableau ; soit à décliner en questions les problématiques suivant les domaines de questionnement.

Les membres de l'atelier se sont donné quelques « règles » quant au remplissage de ce tableau. Pour les principales, elles sont :

- ▶ toutes les cases du tableau ont été remplies, ce qui peut expliquer un sentiment de dérouler à plat certaines questions lorsque le domaine de questionnement se rapproche de la problématique ; c'est le cas pour P3 (dynamiques locales et recomposition des territoires) et le domaine de questionnement C (développement, profil, positionnement économique local). Des redondances peuvent aussi exister ;

- ▶ dans certains cas, il a été fait référence à des questions inscrites dans d'autres cases du tableau ;
- ▶ la forme interrogative n'a pas été recherchée systématiquement dans l'énoncé des questions ;
- ▶ les questions s'attachent à la connaissance des faits et non aux moyens pour élaborer des actions ou des politiques ;
- ▶ la forme de la question ne rappelle pas systématiquement que la recherche d'indicateurs portera sur l'état et l'évolution spatiale et temporelle, permettra la comparaison entre agglomérations et l'analyse à plusieurs échelles territoriales ; de même la notion de flux qui n'est pas toujours exprimée doit venir enrichir l'information liée aux stocks, comme par exemple « d'où viennent les personnes et où vont-elles ? » ;
- ▶ la forme des questions est très hétérogène ; les délais et la charge de travail des différents intervenants n'a pas permis d'envisager une homogénéisation de la forme des questions ; le contenu a été privilégié afin que les ateliers indicateurs, pour lesquels est fait ce travail, puissent démarrer le plus vite possible à partir de problématiques renseignées au mieux, mais non de façon exhaustive.

L'expérience professionnelle des membres des futurs ateliers indicateurs devrait permettre de corriger ses imperfections. Les membres de l'atelier Questionnement et particulièrement ceux du CERTU et des CETE de l'Ouest et Nord-Picardie resteront à la disposition des ateliers indicateurs pour expliciter les questions insuffisamment précises. Les ateliers indicateurs pourront reformuler, si nécessaire, les questions proposées par l'atelier Questionnement ; ils y sont, même, vivement invités, s'il s'ensuit un enrichissement.

Ces précisions sur les précautions de lecture et surtout de traitement des questions du tableau « problématiques/domaines de questionnement » étant données, l'atelier a rempli les trente cases.

3.4 Le tableau « problématiques/domaines de questionnement »

Dans cette phase de travail, comme dit ci-dessus, l'objectif de l'atelier a consisté principalement à donner des orientations aux ateliers indicateurs et en aucun cas à les enfermer dans des questions figées.

La taille du tableau a conduit à établir un sous-tableau par problématique, présenté dans les pages qui suivent :

RECOMPOSITION DE L'OCCUPATION DU SOL : ETALEMENT URBAIN, NOUVELLES CENTRALITES, NOUVELLES DENSITES, SPECIALISATION FONCTIONNELLE DE L'ESPACE, STRUCTURE URBAINE				
P1				
ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION HUMAINE DE L'ESPACE A	ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION PHYSIQUE DE L'ESPACE B	DEVELOPPEMENT, PROFIL, POSITIONNEMENT ECONOMIQUE LOCAL C	ETAT ET EVOLUTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'OFFRE URBAINE D	POLITIQUE, GOUVERNEMENT URBAIN E
<p>Etat des lieux : qui est où et d'où (origine) ?</p> <p>Quelle est la structure démographique et son évolution ... ?</p> <p>Quelle est l'évolution de sa répartition selon ses caractéristiques (taille des ménages, âge, situation familiale...)?</p> <p>Assiste-t-on à des mouvements de concentration ou de desserrement de certaines catégories de personnes ou de ménages ?</p> <p>Quels sont les parcours résidentiels des ménages et ceux envisagés (mobilité résidentielle géographique : ampleur, direction, portée, rythme...)?</p> <p>Quels sont les attentes et les aspirations des ménages en matière d'habitat ?</p> <p>Y a-t-il des phénomènes de dédensification, de densification, de re-densification ?</p> <p>Quelle est la mobilité quotidienne, hebdomadaire... annuelle et les structures des déplacements des personnes sur ces différentes périodes selon les différents territoires ?</p> <p>Quelle est la répartition spatiale des différentes catégories d'actifs et d'emplois ?</p>	<p>Etat des lieux : le MOS (mode d'occupation des sols, dont les espaces spécifiques : espaces à risques naturels, technologiques, soumis à une réglementation particulière).</p> <p>Quelle est la répartition spatiale des différentes fonctions urbaines (centres, commerces, équipements, activités, habitat...)?</p> <p>Quel est le rythme de consommation, de transformation de différents types d'espaces, dont les friches urbaines ?</p> <p>Quel est le degré de mutabilité des différents types d'espaces ?</p> <p>Quelle est la répartition spatiale des différents types de logement (différents types d'individuels, de collectifs, de statuts ; taille, confort, coût...), d'immeubles (niveau de confort collectif) ?</p> <p>Quelle est l'importance des changements de statut de propriété ? (propriété publique vers propriété privée par exemple)</p> <p>Où se passent les différentes transactions foncières, immobilières, les opérations de constructions et de réhabilitation ?</p> <p>Quels sont leurs dynamiques ?</p> <p>Quels sont les niveaux des prix des transactions immobilières et foncières ?</p> <p>Quelle est la forme urbaine produite, perçue... (morphologie, silhouette, densité...)?</p>	<p>Quels sont le niveau d'activité et la segmentation des marchés fonciers et immobiliers ?</p> <p>Quel est le portefeuille d'offre foncière, immobilière pour les activités économiques ?</p> <p>Quels sont les espaces spécifiquement dévolus à l'activité économique et leur degrés de correspondance ou d'adaptation à la demande ?</p> <p>Y a-t-il perte ou non de spécialisation des espaces d'activités ?</p> <p>Quelles sont les zones de pression provenant de la demande des entreprises ?</p> <p>Quel est le parcours des entreprises ?</p> <p>Où se localisent les desserrements et les concentrations des entreprises ?</p>	<p>Quelle est la qualité de l'offre en logements suivant les territoires ?</p> <p>Quelle est son adéquation avec la demande?</p> <p>Cf. [P2-B]</p> <p>Quelles sont la localisation et la répartition des services et des équipements (voies, réseaux divers, câblages, établissements universitaires, sanitaires, culturels, administratifs, commerciaux...)?</p> <p>Quels sont les différents niveaux d'accessibilité des territoires ?</p> <p>Les espaces opérationnels complétés par les espaces de projet selon leur nature et leur localisation.</p>	<p>Quels sont les découpages institutionnels ?</p> <p>Quelles sont les dynamiques institutionnelles et leurs compétences (dont TPU) ?</p> <p>Quelles sont les structures ayant la compétence en aménagement, en planification ?</p> <p>Quel est leur périmètre de compétence ?</p> <p>Quelle est la répartition des espaces dévolus aux différentes fonctions urbaines, de l'offre foncière, des espaces de projets... dans les POS ?</p> <p>Quelle est l'importance des contradictions, des cohérences entre les différents documents de planification, de contractualisation ?</p> <p>Quels sont les suivis et les rythmes de révision de ces documents ?</p> <p>Quelle est la réalité de leur application et de leur mise en œuvre ?</p>

COHESION SOCIALE ET TERRITOIRES : SOLIDARITES, SPECIALISATION, FRAGMENTATION, SEGREGATION, DISPARITES, RELEGATIONS				
P2				
ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION HUMAINE DE L'ESPACE A	ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION PHYSIQUE DE L'ESPACE B	DEVELOPPEMENT PROFIL, POSITIONNEMENT ECONOMIQUE LOCAL C	ETAT ET EVOLUTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'OFFRE URBAINE D	POLITIQUE, GOUVERNEMENT URBAIN E
<p>Les recompositions sociales, les types de peuplement des territoires.</p> <p>Les tendances de localisation de certains groupes cibles qui prennent de plus en plus d'importance comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les personnes âgées, ▶ les ménages monoparentaux, de certains types de ménage, ▶ les femmes actives, ▶ les actifs précaires, ▶ les personnes en difficulté, ▶ les ménages selon leurs revenus, ▶ les étudiants... <p>Caractérisation et spécialisation des territoires du point de vue social (PCS, niveau d'instruction, de revenus, d'aides, de chômage, d'emplois précaires) ?</p> <p>Quelle est l'importance des flux des arrivants et des sortants et leurs caractéristiques ?</p> <p>Quels sont les écarts de flux entre zones ? Existe-t-il des espaces « captifs » ?</p> <p>La dispersion/concentration des ménages en situation de précarité.</p> <p>Quels sont les niveaux de diplôme, d'instruction et de formation des adultes et leur adéquation à la demande ?</p> <p>Les niveaux de réussite ou d'échec scolaire et leur répercussion sur les fréquentations des établissements et l'occupation des logements.</p> <p>Le statut d'occupation des résidents peut-il entraîner une fragilité de la structure sociale du quartier ?</p> <p>Les dysfonctionnements sociaux (les acteurs de la délinquance...).</p> <p>Les différentes mobilités quotidiennes, hebdomadaires... annuelles des personnes et leurs schémas de déplacements, selon les catégories sociales.</p>	<p>Cf. [P1-B]</p> <p>Quelle est la répartition du logement social y compris le parc social ?</p> <p>Quelle est l'importance et la répartition du logement insalubre ?</p> <p>Quelle est l'importance de la vacance ?</p> <p>Quels sont les lieux de délits (cambriolages, vols...) ?</p>	<p>Les zones attractives et « repoussoir » pour les entreprises.</p> <p>Les segmentations sociales par les marchés fonciers et immobiliers (niveaux des prix, volume des transactions).</p> <p>Les écarts des valeurs immobilières.</p> <p>Les spécialisations et les hiérarchies de l'activité et de l'espace économique.</p> <p>Adéquations entre les qualifications et les demandes des entreprises (cf. P3 sur le marché de l'emploi).</p> <p>L'articulation du développement économique avec le social.</p> <p>Les filières de formations adaptées aux populations précaires.</p> <p>Cf. [P3-D] (marché de l'emploi)</p>	<p>Les facteurs de la cohésion sociale : culture, sport, vie des quartiers...</p> <p>Les différences de niveau de service et d'équipements des territoires et leur différence de niveaux d'accessibilité.</p> <p>Les services spécifiques en réponse aux besoins des populations en difficulté.</p> <p>Les facteurs de valorisation / dévalorisation des territoires.</p> <p>Les facteurs culturels de construction d'image.</p> <p>Quels sont les espaces connotés « négativement » ou « positivement » du point de vue social pour pouvoir s'y établir ?</p> <p>Valorisation / dévalorisation de certains lieux avec ses conséquences sur leurs différents types de fréquentation.</p> <p>L'offre de logements et sa diversité.</p> <p>Les gestes de repli (dérogations scolaires, création d'associations hostiles à la construction de logements HLM...).</p>	<p>Les niveaux de dépendance du territoire vis à vis des aides publiques.</p> <p>Répercussions des transferts sociaux, des aides, des structures de suivi des populations en difficultés dans les budgets des collectivités locales ?</p> <p>Y a-t-il des choix de politiques publiques en planification, en investissement, en fonctionnement pour réduire la spécialisation socio-démographique, favoriser la cohésion sociale ?</p> <p>Structures portant des dispositifs spécifiques, type : contrat de ville, PLH, PLA, RHI...</p> <p>Les (dys)fonctionnements institutionnels (périmètres institutionnels/périmètres fonctionnels ; organisation intercommunale et intégration des politiques publiques sectorielles...).</p> <p>Les structures et les moyens mis en place pour favoriser la cohésion sociale (formes de participation, de concertation...).</p> <p>Les initiatives citoyennes ; la mobilisation du milieu associatif...</p> <p>Quelles sont les efficacités d'un certain nombre de dispositifs dérogatoires et leur cohérence avec une politique sociale nationale et locale (ZFU, ZEP, ZRU...) ?</p>

DYNAMIQUES ECONOMIQUES LOCALES ET RECOMPOSITION DES TERRITOIRES				
P3				
ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION HUMAINE DE L'ESPACE A	ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION PHYSIQUE DE L'ESPACE B	DEVELOPPEMENT, PROFIL, POSITIONNEMENT ECONOMIQUE LOCAL C	ETAT ET EVOLUTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'OFFRE URBAINE D	POLITIQUE GOUVERNEMENT URBAINE E
<p>(Ce qu'a induit le contexte économique du point de vue des caractéristiques de la population ; ce qui, de ce point de vue, est une condition du développement économique.)</p> <p>Les mouvements démographiques. Le territoire est-il générateur d'immigration d'actifs (attractivité de l'offre d'emploi) ou d'émigration d'actifs (insuffisance de l'offre d'emploi) ? Caractérisation de ces mouvements. Quels types de populations concernent-ils ?</p> <p>Niveau d'activité de la population : taux d'activité, taux de chômage, leur caractérisation...</p> <p>Caractérisation des actifs. Les savoir-faire du bassin d'emploi : CSP, niveaux de formation, qualification, dans quel(s) domaine(s), taux d'encadrement, adéquation avec l'offre d'emploi ou le type de développement recherché...</p> <p>Répartition à l'intérieur du territoire (cf. notamment P2).</p>	<p>(Inscription sur le sol de l'appareil productif.)</p> <p>Localisation des différents types d'activités économiques. Répartition sur le territoire des lieux de production et d'échange (commerce, transport, logistique,...).</p> <p>Peut-on caractériser un processus de spécialisation économique dans l'espace (fonctions dominantes, secteurs d'activité, ...) ?</p> <p>Quels sont les secteurs de développement, de pression, d'activité des marchés fonciers et immobiliers à usage d'activités ?</p> <p>Consommation d'espace induite.</p> <p>Changement de localisation. Origine - destination. Pour quels types d'activités ?</p> <p>Quels sont les lieux de la récession ?</p> <p>Importance et localisation des friches d'activités.</p> <p>Morphologie urbaine correspondante et évolution.</p> <p>Densification/dédensification des emplois, du bâti à usage d'activité...</p>	<p>Le tissu économique local. Caractérisation de l'appareil productif. Secteurs d'activité. Poids relatifs de chacun d'eux. Forces et faiblesses. Diversification ou monoactivité ?</p> <p>Niveau de développement économique. Positionnement dans l'armature urbaine. Importance des fonctions économiques supérieures. Dans quelle cour joue-t-on ? Métropolisation...</p> <p>Rapport des entreprises au territoire. Degré d'autonomie vis-à-vis de l'extérieur (autres bassins d'emploi, niveau de sensibilité à la conjoncture mondiale, localisation des lieux de décision, de l'actionnariat...). Facteurs de stabilité, dépendances, fragilités, risques...</p> <p>Quelle est la part des exportations dans l'économie locale ?</p> <p>Relations entre les entreprises locales. Existence de réseaux d'entreprises. Y a-t-il des entreprises dominantes, des locomotives ? Poids des grands établissements par rapport aux PME...</p> <p>La démographie des entreprises (création, disparition) ; l'importance des activités de recherche, les pôles d'excellence, le rayonnement des entreprises, la richesse produite, le dynamisme, l'investissement, ...</p> <p>Les stratégies d'implantation des entreprises, par rapport à un marché de l'emploi ?</p> <p>Politiques salariales et de gestion de la main d'œuvre.</p> <p>Le marché de l'emploi (H/F) : offre, demande, adéquation, quantitativement et qualitativement. (Cf. A)</p>	<p>(Facteurs favorables ou défavorables au développement économique, attractivité pour les entreprises et la main d'œuvre.)</p> <p>Services aux entreprises (bancaires, juridiques, gestion, marketing...).</p> <p>Nature et importance des réseaux d'entreprises existant (cf. C).</p> <p>Qualification de la main d'œuvre (cf. A).</p> <p>Accessibilité selon les différents modes de transport.</p> <p>Equipements d'infrastructures, VRD.</p> <p>Enseignement, centres de formation, de recherche...</p> <p>L'offre en terrain et en immobilier d'entreprise est-elle adaptée à la demande ?</p> <p>Adéquation de l'offre en logements à la main d'œuvre ou aux populations recherchées.</p> <p>Qualité du cadre de vie. Equipements, armature commerciale, offre culturelle, qualité de l'environnement, attractivité du cadre bâti et des espaces naturels...</p> <p>Image, représentation.</p>	<p>Les acteurs des politiques économiques et leurs champs de compétence : structures intercommunales, CCI, structures de développement et de marketing, structures non institutionnelles d'influence, cercles, lobbies, réseaux relais...</p> <p>Les marges de manœuvre. La fiscalité locale. Existence de structures intercommunales à fiscalité propre, de systèmes de péréquation de la taxe professionnelle. Degré de dépendance vis-à-vis des circuits de subvention. Situation vis-à-vis de l'éligibilité aux fonds européens.</p> <p>Choix d'investissements faits par les collectivités locales pour le développement économique et urbain. Id. pour l'offre foncière.</p> <p>Planification : réserves d'urbanisation pour les activités économiques... projets d'infrastructures et leur traduction dans les schémas directeurs et les POS.</p> <p>Les politiques économiques menées (désenclavement, aménagement, promotion, marketing, défiscalisation, politiques foncières, requalification, résorption des friches industrielles...). Par qui ?</p> <p>Les effets de ces politiques sur les dynamiques économiques locales et la recomposition des territoires ?</p> <p>Les politiques d'accompagnement (habitat, environnement, culture...).</p>

Echelle de référence principale pour les comparaisons : le bassin d'emploi. Comparaisons possibles à l'échelle de la commune ou du quartier pour certains indicateurs, en particulier pour les points B et D.

NOUVELLES HIERARCHIES URBAINES : POLARISATIONS, METROPOLISATION, POSITIONNEMENT DANS L'ARMATURE URBAINE, SINGULARITES LOCALES				
P4				
ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION HUMAINE DE L'ESPACE A	ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION PHYSIQUE DE L'ESPACE B	DEVELOPPEMENT, PROFIL, POSITIONNEMENT ECONOMIQUE LOCAL C	ETAT ET EVOLUTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'OFFRE URBAINE D	POLITIQUE GOUVERNEMENT URBAINE E
<p>Cf. [P1, P2-A]</p> <p>Les hiérarchies urbaines entraînent-elles des spécificités dans les caractéristiques de la population (tranches d'âge, CSP, niveau de formation, taux d'activité...).</p> <p>Quel type d'évolution démographique y a-t-il ?</p> <p>Quelles sont l'importance et la nature du solde migratoire ?</p> <p>Quelles sont les populations concernées ?</p> <p>Quelles sont les aires d'attractivité des mouvements migratoires ?</p> <p>Quelle est l'importance quantitativement et spatialement des migrations alternantes ?</p> <p>Quels sont les autres flux de déplacements : leur motif, leur origine et leur destination.</p>	<p>Cf. [P1-B]</p> <p>Voit-on émerger des continuums urbains (coalescence) ?</p> <p>Quelle est la localisation du tertiaire supérieur ?</p> <p>Mesure de la consommation foncière de la périurbanisation.</p>	<p>Quels sont les services spécifiques (marketing, gestion, experts financiers...) aux entreprises qui existent ? Quels sont leurs marchés (localisation clients, ...).</p> <p>Fonctions de commandement, centres de recherche, sièges sociaux... Quelles sont leurs localisations ?</p> <p>Quels sont les types d'emploi qui se développent ou régressent ? Quel est le niveau d'encadrement ?</p> <p>Quel est le profil des entreprises implantées sur les technopoles ?</p> <p>Quelles sont les enseignes commerciales présentes (densités, notoriétés...) ?</p> <p>Aires d'influence du marché de l'emploi avec caractérisation par structure de l'emploi.</p> <p>Hierarchies relationnelles selon les raisons d'échanges ; avec qui ? ...</p> <p>Quelle est l'importance des territoires sous dépendance selon les fonctions ?</p> <p>Est-on dans un système hégémonique, hiérarchisé... (polarisation, redistribution) ?</p> <p>Quelle est l'importance de l'économie touristique, de celle attachée à des spécificités locales ? Sur quels créneaux ?</p>	<p>Les niveaux d'équipement et leur répartition.</p> <p>Existe-t-il ou non et quelle en est leur nature, des équipements, services et fonctions propres à la métropole, à la ville centre, aux pôles intermédiaires... ?</p> <p>Enseignement, recherche, administrations, appareil commercial, santé, loisirs, culture, événements, infrastructure dont l'offre en transport, NTIC...</p> <p>Quel en est le rayonnement effectif pour chacun d'eux en termes d'aire d'attractivité et d'intensité d'échanges ?</p> <p>Peut-on mesurer le niveau de notoriété d'une agglomération et ses effets éventuels ainsi que les impacts de ses singularités événementielles ou permanentes sur le positionnement dans la hiérarchie urbaine ?</p> <p>Quels sont les effets levier des grands équipements, des grands projets, voire des politiques de communication des différentes institutions sur la hiérarchie des villes ?</p> <p>L'effet de situation – ville frontière, ville littoral, ville touristique – joue-t-il un rôle sur le positionnement dans la hiérarchie urbaine ?</p>	<p>Quelles sont les institutions qui existent aux différentes échelles ? Les structures intercommunales, les réseaux de coopération, les réseaux de villes, ... (nature, fonction...) ?</p> <p>Cf. [P3-E]</p> <p>Quelles sont les démarches, les initiatives, les procédures spécifiques développées en matière d'aménagement, de développement économique par une agglomération donnée... ?</p> <p>Est-ce que des interventions publiques, de l'Europe à la commune, (décisions de délocalisation, procédures, aides financières, ...), produisent des hiérarchies ?</p> <p>Quelles sont les répartitions de « fonctions » entre les pôles urbains ? (carte sanitaire, universitaire...).</p> <p>Appartenance de l'agglomération aux réseaux et aux structures à finalité de positionnement (Eurocités, villes de congrès, villes touristiques, ...) ? Nature et fonctionnement de ces réseaux ?</p>

URBANISATION ET ENVIRONNEMENT : PRESERVATION ET VALORISATION DES PATRIMOINES NATURELS ET CONSTRUITS, QUALITE DU CADRE DE VIE ET DES RESSOURCES				
P5				
ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION HUMAINE DE L'ESPACE A	ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION PHYSIQUE DE L'ESPACE B	DEVELOPPEMENT, PROFIL, POSITIONNEMENT ECONOMIQUE LOCAL C	ETAT ET EVOLUTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'OFFRE URBAINE D	POLITIQUE GOUVERNEMENT URBAINE E
<p>Identifier et mesurer les types de pathologies liés à des natures d'environnement urbain.</p> <p>Caractérisation de la relation entre les qualités des espaces et la répartition des catégories sociales.</p>	<p>Etat des lieux.</p> <p>Caractérisation du profil environnemental de l'agglomération.</p> <p>Etat des pollutions et des nuisances, dont encombrements automobiles.</p> <p>Quelle est l'importance des espaces « spécifiques » : espaces avec risques naturels, technologiques, espaces « encadrés » (ZNIEFF, ZICO, secteurs sauvegardés, ...)?</p> <p>Quelle est l'importance de la consommation des espaces naturels, des espaces sensibles non classés, de la menace sur le paysage?</p> <p>Quelle est l'importance du développement des espaces sensibles, des espaces protégés...?</p> <p>Importance et recyclage des friches urbaines [P1/C]?</p> <p>Les modifications de la production agricole et ses effets sur le paysage, les risques...</p> <p>Peut-on identifier différents types de formes urbaines attractives ou répulsives? Existe-t-il un degré d'attractivité de la forme urbaine?</p>	<p>Importance des critères environnementaux et de cadre de vie dans le choix de localisation des entreprises et des ménages?</p> <p>Importance des activités liées directement à l'environnement (tri sélectif, gestions des espaces vert, ressources naturelles, ...).</p> <p>Part et évolution de l'économie touristique en relation avec le patrimoine local?</p> <p>Impact des labels (villes d'art et d'histoire, par ex.) et des dispositifs de protection (ZPPAUP, PNR, ...) sur l'économie locale.</p> <p>Mesure de l'effet de la rente foncière agricole et viticole sur la maîtrise de l'étalement urbain?</p>	<p>Atouts et handicaps</p> <p>Quels sont les différents impacts du cadre de vie, de l'environnement sur l'attractivité de la ville?</p> <p>En quoi certaines formes de développement économique et urbain peuvent-elles altérer le paysage, le patrimoine?</p> <p>Importance des ressources spécifiques à préserver, à développer?</p> <p>Quels sont les impacts sur l'attractivité (sociaux, économiques) des dispositifs de protections du patrimoine bâti, de la « muséification » des centres villes?</p>	<p>Quels sont les structures intercommunales ayant compétence en environnement (patrimoine bâti, naturel, culturel)?</p> <p>Quels sont le rôle et l'importance des associations patrimoine, cadre de vie, écologie...?</p> <p>Quels sont les efforts financiers et de communication de la puissance publique pour gérer son patrimoine?</p> <p>Quelle est la politique de protection mise en place?</p> <p>Quelles sont les modalités de prise en compte du patrimoine bâti, naturel, culturel dans les politiques locales (schéma, charte, ...)?</p> <p>Quelles en sont les conséquences sur les documents de planification (évolutions des zones NA, NC)?</p> <p>Quelle est la prise en compte de l'environnement dans la gestion des services urbains (traitements des eaux usées, des déchets...)?</p> <p>Quels sont les dispositifs de gestion des friches urbaines?</p>

TRANSFORMATION DES RYTHMES DE VIE ET NOUVEAUX MODES DE GESTION URBAINE				
P6				
ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION HUMAINE DE L'ESPACE A	ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION PHYSIQUE DE L'ESPACE B	DEVELOPPEMENT, PROFIL, POSITIONNEMENT ECONOMIQUE LOCAL C	ETAT ET EVOLUTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'OFFRE URBAINE D	POLITIQUE GOUVERNEMENT URBAIN E
<p>Cf. [P1-P2]</p> <p>Les modifications de la fréquentation des espaces due à la recomposition du programme d'activités, des emplois du temps suite à la modification de la structure du temps de travail, l'apparition des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) ...</p> <p>La réorganisation spatiale et temporelle des déplacements ; temps, amplitude, chaînage par type de population....</p>	<p>Quels sont les effets spatiaux dus à l'allongement de la vie, de la scolarité, des nouvelles aspirations, ... ?</p> <p>(localisation et nature des activités au sens large, commerces, logements, services, équipements, ...).</p>	<p>Les répercussions économiques de l'évolution de l'organisation des temps, de la « flexibilité » des temps de travail... dans les besoins et les usages de certains services, certains équipements...</p> <p>Les réinvestissements des « temps libérés ».</p>	<p>Les réponses apportées en matière de gestion et d'amplitudes horaires dans les :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ services, ▸ équipements, ... <p>Emergences de nouveaux services.</p>	<p>Les nouvelles organisations institutionnelles.</p> <p>Quelle prise en compte par les politiques des évolutions des rythmes de vie ?</p> <p>Les nouveaux investissements, répartitions budgétaires, modes de gestions des services urbains par les collectivités locales.</p> <p>Prise en compte dans les documents de planification des conséquences de l'évolution des rythmes de vie sur les modes d'occupation de l'espace (habitat individuel, ...).</p> <p>Les nouvelles structures non institutionnelles ; les associations...</p> <p>Les contre-pouvoirs ; les contentieux...</p> <p>Les participations ou non-participations « citoyennes ».</p>

Le tableau de synthèse ci-dessous permet une lecture simplifiée des résultats de l'exercice sur l'ensemble des trente cases en indiquant celles qui sont jugées plutôt faciles et importantes et celles qui paraissent plutôt difficiles et peu importantes.

Eléments pour un classement des problématiques

		ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION HUMAINE DE L'ESPACE ETAT ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION PHYSIQUE DE L'ESPACE DEVELOPPEMENT, PROFIL, POSITIONNEMENT ECONOMIQUE LOCAL ETAT ET EVOLUTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'OFFRE URBAINE POLITIQUE, GOUVERNEMENT URBAIN				
		A	B	C	D	E
P1	RECOMPOSITION DE L'OCCUPATION DU SOL	■	■	▨	▨	▨
P2	COHESION SOCIALE ET TERRITOIRES	■	□	▨	▨	▨
P3	DYNAMIQUES ECONOMIQUES LOCALES ET RECOMPOSITION DES TERRITOIRES	■	□	■	▨	▨
P4	NOUVELLES HIERARCHIES URBAINES	■	▨	■	▨	▨
P5	URBANISATION ET ENVIRONNEMENT	□	■	▨	▨	▨
P6	TRANSFORMATIONS DES RYTHMES DE VIE ET NOUVEAUX MODES DE GESTION URBAINE	■	□	▨	▨	▨

Légende	
■	Convergence: facile et important
▨	Convergence: peu facile et peu important
□	Pas de convergence mise en évidence

3.5.2 La décision du comité de pilotage du 8 juillet

En sa deuxième séance du 8 juillet 1999, le comité de pilotage, auquel le CERTU a présenté, comme prévu, les résultats du travail fourni par l'atelier Questionnement, a :

- ▶ d'une part, validé la production de l'atelier ;
- ▶ d'autre part, décidé qu'en raison de l'urgence à fournir des résultats, seule la problématique P1, portant sur la recomposition de l'occupation du sol, serait traitée dans un premier temps, mais, le serait selon tous les domaines de questionnement.

Suite à ce comité de pilotage, le CERTU a établi un cahier des charges pour un **appel à candidature** afin de constituer les **ateliers indicateurs et les équipes d'expérimentation**¹ qui vont se saisir du travail de l'atelier Questionnement pour établir, puis tester des indicateurs clefs au regard des mutations urbaines.

¹ Voir en annexe les missions des ateliers indicateurs et des équipes d'expérimentation.

4. Les suites du travail de l'atelier Questionnement

L'étape d'identification de l'ensemble des problématiques à traiter dans le cadre du programme étant achevée, l'atelier Questionnement doit maintenant s'attacher à suivre les travaux du premier cycle de production pour s'assurer qu'ils ne s'écartent pas des orientations retenues. Au-delà de cette mission, l'atelier Questionnement est également chargé de rassembler tous les éléments susceptibles d'alimenter les futurs cycles de production qui concerneront les autres problématiques. Dans ce cadre, l'atelier Questionnement assurera une veille scientifique active sur l'ensemble de ces questions.

4.1 Le suivi et l'accompagnement des travaux de production

4.1.1 Des membres de l'atelier questionnement à disposition des autres ateliers

Une consultation restreinte a été lancée courant septembre 1999 afin de constituer les équipes des ateliers indicateurs et des sites expérimentaux. Les résultats de cette consultation devraient être disponibles début novembre. Dès le démarrage des travaux de production et de tests, les membres de l'atelier Questionnement, et particulièrement ceux du CERTU et des CETE de l'Ouest et Nord-Picardie, présenteront le travail accompli à ces équipes, et les accompagneront dans leur démarche, si nécessaire.

Ce groupe restreint suivra au fur et à mesure le travail des ateliers indicateurs et des sites expérimentaux pour une première validation de leurs propositions de traitement des questions et de production d'indicateurs en correspondance.

4.1.2 L'étape de validation des indicateurs

L'atelier Questionnement, dans son ensemble, participera à la validation des indicateurs clefs concernant la problématique P1, proposés par les ateliers indicateurs et testés par les sites expérimentaux. Cette validation aura également lieu à l'issue des cycles de production suivants relatif aux autres problématiques.

4.2 Un atelier Questionnement en veille scientifique active

Pour les cinq autres problématiques qui seront engagées par la suite, le comité de pilotage a retenu l'orientation d'une veille scientifique et technique active, permettant de préparer les futurs travaux des ateliers indicateurs et de conserver la mobilisation et la dynamique des intervenants dans le programme.

4.2.1 Le contenu de la veille

Il s'agit, en la matière, d'organiser l'écoute et la capitalisation des travaux de connaissance sur les évolutions urbaines, qu'elles proviennent des milieux d'études ou de ceux de la recherche ; il peut également s'agir d'initialiser, si nécessaire, la production de ces connaissances. La sortie progressive par l'INSEE des résultats du recensement de la population de 1999, de même que le lancement de l'action Ville par le Ministère de la Recherche ou encore les travaux du PUCA constituent des conditions propices à une veille active.

Une attention doit également être conservée concernant les attentes des élus locaux en matière d'observation et de connaissance.

4.2.2 Le CERTU animateur de la veille

Par la nature de sa mission et de ses travaux, l'atelier Questionnement a vocation à animer la veille envisagée. Mais, celle-ci ne doit pas se cantonner à un petit cercle d'initiés et mérite d'intéresser l'ensemble des réseaux de compétence représentés dans cet atelier : recherche, Agences d'urbanisme, réseaux techniques de l'Etat, collectivités locales et territoriales.

4.2.3 La mise en œuvre de la veille

Le CERTU peut envisager de mandater un ou deux CETE pour assurer différentes tâches telles que des recherches documentaires, des bibliographies, des fiches de lecture, des notes : soit de la capitalisation pour chacune des problématiques.

En relation avec les milieux universitaires, des travaux d'étudiants, du même type, peuvent être entrepris, localisés au sein des agences d'urbanisme, des CETE ou du CERTU.

La participation à des programmes de recherche en cours, ou leur suivi, sont également des modalités de veille scientifique.

Une réunion semestrielle de l'atelier Questionnement pourrait être consacrée à faire le point sur ces différentes modalités de travail et sur leurs apports respectifs.

Les travaux de veille sur les cinq autres problématiques pourraient faire l'objet de communications écrites ou/et de séminaires pour assurer une diffusion régulière et plus large de cette avancée dans la connaissance sur les mutations urbaines.

5. Conclusion

Ce rapport restitue les résultats d'un travail collectif rassemblant, à l'aide d'une méthode participative, des représentants des collectivités locales, des milieux de la recherche, du réseau technique de l'Équipement et des Agences d'urbanisme.

Pendant le deuxième trimestre 1999, cet atelier s'est attaché à formaliser les questions relatives aux mutations urbaines en vue de la mise au point d'indicateurs clefs. L'acquis essentiel de ce travail est d'avoir construit un tableau qui croise six problématiques et cinq domaines de questionnement.

Les six problématiques sont :

- ▶ recomposition de l'usage du sol ;
- ▶ cohésion sociale et territoires ;
- ▶ dynamiques économiques locales et recomposition des territoires ;
- ▶ nouvelles hiérarchies urbaines ;
- ▶ urbanisation et environnement ;
- ▶ transformation des rythmes de vie et nouveaux modes de gestion urbaine ;

Les cinq domaines de questionnement s'énoncent comme suit :

- ▶ état et évolution de l'occupation humaine de l'espace ;
- ▶ état et évolution de l'occupation physique de l'espace ;
- ▶ développement, profil, positionnement économique local ;
- ▶ état et évolution de l'attractivité et de l'offre urbaine ;
- ▶ politique, gouvernement urbain.

Près de 200 questions ont été identifiées pour préciser chacune des 30 cases de ce tableau.

Le comité de pilotage du 8 juillet 1999 a examiné l'ensemble des réflexions et propositions de l'atelier Questionnement, tant en ce qui concerne la méthode que le contenu des résultats. Après en avoir débattu, il a validé l'ensemble des travaux qui lui ont été soumis, et a souligné le caractère indispensable de cette étape dans la démarche générale du programme.

La base de questions élaborée par l'atelier Questionnement étant très large, le comité de pilotage a dû procéder à un choix pour l'engagement du premier cycle de production. Il a retenu, pour le premier cycle de production, la problématique P1 relative à la « recomposition de l'usage du sol : étalement urbain, nouvelles centralités, évolution des densités, spécialisation fonctionnelle de l'espace, structure urbaine ». Elle sera traitée selon les cinq domaines de questionnement identifiés.

L'atelier Questionnement doit maintenant accompagner la mise en route des ateliers indicateurs en effectuant un « portage » des questions auprès d'eux, afin d'assurer une bonne continuité des travaux entre les ateliers, et pour tenir compte des imperfections, induites par les délais, dans la formulation des questions.

L'atelier aura, en outre, comme mission d'analyser les résultats des ateliers indicateurs et des sites expérimentaux, pour s'assurer qu'ils répondent bien à l'esprit des questions initiales.

L'engagement de la phase opérationnelle sur la seule problématique P1 ne signifie pas l'abandon des cinq autres, mais simplement l'expérimentation de la démarche sur une première tranche de travaux, et l'étalement de l'effort dans le temps. En conséquence, une « veille scientifique et technique » se met en place pour les cinq problématiques mises en attente. Il s'agit d'organiser l'écoute et la capitalisation des connaissances sur les évolutions urbaines, d'initialiser, si nécessaire, la production de ces connaissances, ou encore d'être attentifs aux attentes des élus locaux en matière d'observation et d'analyse des mutations urbaines.

A N N E X E S

T A B L E D E S A N N E X E S

A1. Les membres de l'atelier Questionnement	41
A2. Les principaux travaux de la phase préliminaire	43
A3. Quelques références bibliographiques	45
A4.1. A propos de la problématique P2	45
A4.2. A propos de la problématique P4	46
A4. Les missions des ateliers indicateurs et des sites expérimentaux	47
A5. Contacts utiles	51

A1. Les membres de l'atelier Questionnement

La composition de l'atelier était la suivante :

- ▶ CERTU :
 - département Urbanisme : M. N. MILLE, J. GAGNEUR, C. NOEL
 - département Mobilité : G. KLAER-BLANCHARD
 - département Environnement : E. BOUTEFEU
 - département Constructions publiques : J. L. COQUET
 - département Technologies : L. COUDERCY
 - département Voirie : M. COSTILLES
- ▶ CETE de l'Ouest : J. J. DUHAYON, R. DORMOIS
- ▶ CETE Nord-Picardie : P. CAPLAIN
- ▶ Savoie Métropole : P. MISCOPEIN
- ▶ DDE du Gard : M. CASTETS
- ▶ AUPA et FNAU : J. VAILLANT
- ▶ AUAT : C. MONJON
- ▶ EPURES : C. NAIVIN
- ▶ PUCA : B. DUHEM
- ▶ CNRS : M. ANSIDEI
- ▶ Conseil Général du Var : Mme GERNIGON
- ▶ DIV : R. DELABY
- ▶ DGUHC : J.F. LATGER

L'atelier a été animé par Marie-Noëlle MILLE (CERTU), avec le concours de Rémi DORMOIS (CETE de l'Ouest) et Jacques GAGNEUR (CERTU).

A2. Les principaux travaux de la phase préliminaire

Document	Statut	Diffusion
Travaux exploratoires (phase préliminaire)		
Analyse de la presse des collectivités locales et indicateurs selon les périmètres observables et pertinents <i>(Laboratoire PARIS)</i>	Rapport intermédiaire Rapport final attendu pour fin 1999	Publication par le CERTU sous forme de rapport d'étude fin 1999
Mobilité et polarités : le cas de l'aire Marseillaise <i>(AUPA / AGAM / EPAREB / CETE Méditerranée)</i>	Rapports d'étapes disponibles Rapport final attendu pour fin 1999.	Publication par le CERTU sous forme de rapport d'étude début 2000
La veille urbaine à Toulouse <i>(AUAT)</i>	Rapport d'étape disponible Rapport d'étude final attendu pour fin 1999	Publication par le CERTU sous forme de rapport d'étude fin 1999
Synthèse bibliographique sur les processus de métropolisation <i>(Epures / AURG / AU de Lyon)</i>	Rapport intermédiaire disponible	Publication par le CERTU sous forme d'ouvrage courant 1999
Analyse bibliographique des observatoires urbains <i>(CETE de l'Ouest)</i>	Rapport intermédiaire disponible. Rapport d'étude final attendu pour fin 1999	Publication par le CERTU sous forme de rapport d'étude fin 1999
Définition des orientations (phase préliminaire)		
Note « Que veut-on observer ? » <i>(CERTU)</i>	Disponible	Note d'avril 1998
Fiches de synthèse des contributions en réponse à la note « Que veut-on observer ? » <i>(CERTU – CETE de l'Ouest)</i>	Disponible	Note d'octobre 1998
Synthèse des réactions et contributions en réponse à la note « Que veut-on observer ? » <i>(CERTU – CETE de l'Ouest)</i>	Disponible	Note de novembre 1998
Vers un réseau d'observatoires urbains coordonnés <u>Rapport de fin de phase préliminaire</u> <i>(CERTU)</i>	Disponible	Publié par le CERTU sous forme de rapport d'étude en Avril 1999

A3. Quelques références bibliographiques

De nombreuses références bibliographiques ont été évoquées au cours des réunions de l'atelier Questionnement. Compte tenu des délais et de l'objectif prioritaire que constituait l'identification des problématiques, le CERTU n'a pu gérer de façon formelle toutes ces suggestions. Seules quelques références concernant les problématiques P2 et P4 sont donc restituées ici.

Au moment de mettre ce rapport sous presse, les références bibliographiques concernant la problématique P1 sont en cours de collecte auprès des membres de l'atelier Questionnement. Le CERTU devrait être en mesure de communiquer ces éléments aux ateliers indicateurs et aux équipes d'expérimentation mi-novembre.

Un travail plus structuré de collecte des références concernant les autres problématiques sera effectué dans le cadre de la veille scientifique active sur les autres problématiques.

A4.1. A propos de la problématique P2

Cohésion sociale et territoires : Commissariat Général au Plan, 1997, Rapport du groupe présidé par J.P. Delevoye - La documentation française.

Du bon usage de la distance chez les sauvageons, Azzouz Begag et Reynald Rossini, Editions du Seuil, mai 1999.

En marge de la ville, au cœur de la société, ces quartiers dont on parle, Edition de l'Aube, 1997.

La quinzaine - Lettre spécial débat, supplément au numéro 18 - Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, « Habiter, se déplacer... vivre la ville », Perpignan, Orléans, Lille, Lyon, Dijon, mai-juin 1999.

Données urbaines 2, coordonné par D. Pumain et M.F. Mattei, Collections Ville, Structures sociales et spatiales, Editions Anthropos, 1996.

Villes - Cohésion sociale, dynamique des territoires, bien être urbain, les valeurs de la ville, le courrier du CNRS, mai 1996.

La ville désintégré, Revue Hommes et migrations, numéro 1217, janvier 1999.

Connaître et combattre les discriminations, Revue Hommes et migrations, numéro 1219, juin 1999.

Le chômage en Haute-Garonne - rançon du dynamisme toulousain, INSEE Midi-Pyrénées, Publication 6 pages, numéro 27, décembre 1998.

Les situations de précarité dans les unités urbaines, INSEE Midi-Pyrénées, Publication 6 pages, numéro 20, 1997 juin.

Précarité et solidarité en Midi-Pyrénées, une approche territoriale, INSEE Midi-Pyrénées, numéro 82, avril 1997.

Métropole toulousaine - Diversité sociale urbaine AUAT/INSEE, 1993.

La diversité des quartiers prioritaires : un défi pour la Politique de la Ville, B.Champion et M. Marpsat, Eco et statistique, numéros 295 – 296, 1996.

Le rôle de la ville dans la construction de l'identité du citoyen, Résumé des principales interventions de M. Beau, magistrat détaché à la fondation de France, Symposium de l'écologie urbaine, Metz, mai 1994.

Bilan de l'appel d'offre « *La ville au risque de l'écologie...* », Conférence Ecologie Urbaine - Région Provence Côte d'Azur, octobre 1996.

Les formes urbaines, terrain du politique ?, à propos de mixité sociale et urbaine, A. Bruston, Note d'octobre 1997.

Les indicateurs sociaux au cœur de l'EPCV, Courrier des statistiques, numéros 83 – 84, décembre 1997.

Cahiers du CRDSU :

Revisiter les enjeux du DSU, numéro 18,

Un programme régional de recherche partagée sur la ville, numéro 20, 1995-1998,

Les secteurs publics entre adaptation et territorialisation, numéro 17.

Des quartiers dans la ville - Evolution de l'agglomération grenobloise, INSEE/AUAT, 1997.

Articles Journal le Monde - 1998-1999 - J.P. Besset, correspondant régional à Toulouse :

Midi-Pyrénées - Quand la métropole vampirise l'espace rural,

Cahier spécial - Vivre à Toulouse,

Plus les villes sont dynamiques, plus leur taux de chômage est élevé,

Deux visages de l'intégration et de la révolte,

Le nouvel attrait pour les résidences « sécurisées ».

A4.2. A propos de la problématique P4

« Problems of urban decline and growth in EEC countries », *urban studies*. Cheshire Paul, Carbonaro Gianni, vol.23, n°2, avril 1986, pp.131-149.

« *Les villes européennes* ». Brunet Roger (dir.). Rapport pour la DATAR, mai 1989, La Documentation française, 80 p.

The city effect : the new central rôle of urban areas. Conti Sergio, Spriano Giorgio, 1990, Turin.

A4. Les missions des ateliers indicateurs et des sites expérimentaux¹

A4.1. Les prestations attendues des ateliers indicateurs

En raison de l'ampleur de la tâche, il est proposé de répartir le travail entre plusieurs équipes en fonction de leurs compétences et de leurs souhaits. La multiplication des équipes profitera à l'intérêt et à la qualité du rendu par les échanges qu'elle permettra. Elle répond en outre à la nécessité de se garder de choix qui ne seraient liés qu'à des situations locales particulières.

Le CERTU envisage donc de construire 3 ateliers indicateurs distincts. Ces ateliers sont concernés par toutes les étapes du processus de production.

A4.1.1. La composition des ateliers indicateurs

Le CERTU souhaite que chaque atelier soit composé de 3 à 10 personnes issues de structures associées en partenariat.

Ainsi, chaque équipe sera composée :

- ▶ d'un responsable d'atelier ;
- ▶ de 2 chargés d'études (minimum) ;
- ▶ de quelques experts ou consultants issus des structures associées au projet.

Il convient de distinguer dans ces équipes les personnes chargées des opérations de production (responsable et chargés d'études), de celles mobilisées pour participer à l'élaboration des propositions au cours des réunions internes à l'atelier.

La participation d'une personne spécialisée dans les SIG et d'un chargé d'étude ayant une bonne capacité à analyser les résultats produits est souhaitable.

La participation de tous les responsables d'atelier à chaque réunion du Comité de Coordination Technique est indispensable pour assurer une bonne synchronisation de la production et favoriser les échanges entre les ateliers.

A4.1.2 Les tâches de production des ateliers indicateurs

Les tâches de production des ateliers consistent à :

- ▶ s'approprier les questions à traiter et éventuellement les reformuler ou les décliner en sous-questions plus précises ;
- ▶ bâtir des propositions d'indicateurs (existants ou nouveaux), relatifs aux questions à traiter ;
- ▶ documenter les propositions formulées, et les qualifier vis à vis des critères retenus par le Comité de Coordination Technique ;
- ▶ réaliser, si nécessaire, quelques tests sur les propositions effectués ;
- ▶ alimenter l'outil de recensement des indicateurs pour les propositions effectuées (i.e. assurer la rédaction des fiches de proposition d'indicateurs) ;
- ▶ rédiger tous les documents cités dans les produits finis attendus.

¹ Extrait de *l'Appel à candidature pour la constitution des ateliers indicateurs et des équipes d'expérimentation*. CERTU. Sept. 99.

A4.2. Les prestations attendues des équipes d'expérimentation

Le CERTU envisage de conduire les opérations d'expérimentation sur 5 sites géographiques distincts. Ces 5 sites seront issus des trois sites proposés par les ateliers indicateurs, auxquels s'ajouteront 2 sites retenus pour cette seule opération.

Ainsi, aux travaux des ateliers indicateurs s'ajouteront les travaux spécifiques d'expérimentation sur les trois sites issus de ces propositions. Les équipes d'expérimentation pourront, dans ce cas particulier, être confondues avec les équipes formées dans le cadre des ateliers indicateurs.

Les équipes d'expérimentation sont concernées essentiellement par les étapes 3 et 4 du processus de production.

A4.2.1. La composition des équipes d'expérimentation

Le CERTU souhaite que chaque atelier soit composé de 3 à 6 personnes issues de structures associées en partenariat.

Ainsi, chaque équipe sera composée :

- ▶ d'un responsable de site expérimental ;
- ▶ de 2 chargés d'études (minimum) dont un spécialiste des SIG ;
- ▶ de participants externes issus des structures associées au projet.

Comme dans le cas des ateliers indicateurs, il convient de distinguer dans ces équipes les personnes chargées des opérations de production (responsable et chargés d'études), de celles mobilisées dans le cadre du partenariat pour participer à l'alimentation du système d'information local et à l'élaboration des résultats.

La participation de tous les responsables de site aux réunions du Comité de Coordination Technique est indispensable pour assurer une bonne synchronisation de la production et favoriser les échanges entre les ateliers.

A4.2.2. Les missions des équipes d'expérimentation

Au delà d'une simple mise en œuvre d'indicateurs, l'expérimentation vise à fournir des résultats comparatifs d'un site à l'autre. Une bonne coordination des différents sites est donc indispensable pour atteindre cet objectif. La mise en œuvre des indicateurs proposés par les ateliers indicateurs devra donc respecter au mieux les Dossiers de Spécification des Expérimentations établis et validés en Comité de Coordination Technique.

Les sites expérimentaux fonctionneront en semi-parallèle avec les ateliers indicateurs, dès qu'un premier lot d'indicateurs aura pu être établi.

N.B. : Chaque site expérimental testera l'ensemble des indicateurs composant les lots à tester, quelle que soit la provenance de ces indicateurs (i.e. quel que soit l'atelier qui les a proposés).

Avant le démarrage de l'expérimentation, les responsables de sites seront invités à préparer l'expérimentation en participant aux comités de coordination techniques à compter de l'étape 3 du processus de production des indicateurs.

A4.2.3. Les responsables de sites expérimentaux

Le responsable de site a un rôle de chef de projet dans la conduite des travaux de son équipe.

Il a en particulier la charge :

- ▶ de s'approprier la problématique et les domaines retenus avec l'ensemble des questions à traiter ;
- ▶ de s'approprier le contenu du « Dossier de Spécification des Expérimentations » ;
- ▶ de constituer et animer l'équipe d'expérimentation ;
- ▶ de mettre au point le programme de travail de l'équipe ;
- ▶ de s'entourer des experts ad-hoc et assurer leur consultation en tant que de besoin ;
- ▶ de participer aux réunions du Comité de Coordination Technique et d'y rendre compte de l'avancement des travaux de son équipe ;
- ▶ d'établir les liens avec les autres sites pour traiter les questions techniques communes, complémentaires ou liées ;
- ▶ de diffuser auprès de son équipe les réflexions et recommandations du Comité de Coordination Technique sur les travaux accomplis ou restant à faire ;
- ▶ d'assurer la rédaction du rapport de synthèse final de son équipe.

A4.2.4. Les tâches de production des sites expérimentaux

Les tâches de production des sites expérimentaux consistent à :

- ▶ s'approprier le contenu du « Dossier de Spécification des Expérimentations » ;
- ▶ mettre en œuvre et tester, dans un SIG local, les indicateurs retenus par le Comité de Coordination Technique sur la base du « Dossier de Spécification des Expérimentations » élaboré par le Comité de Coordination Technique et constituant le cahier des charges ;
- ▶ rendre compte des difficultés techniques ou institutionnelles liées à la mise en œuvre ;
- ▶ proposer des solutions de remplacement en liaison avec les autres ateliers ;
- ▶ rédiger tous les documents cités dans les produits finis attendus.

